

TRIBUNAL CRIMINEL DE GHARDAÏA

20 ANS DE PRISON POUR UN CULTIVATEUR DE CANNABIS

Page 4

SOMMET AFRIQUE-TURQUIE

SELLAL PLAIDE POUR UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2335 - Ven. 21 - Sam. 22 novembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAN 2015

**LES
VERTS :
LE REGARD
TOURNÉ
VERS LA GUINÉE**



Pages 12 - 13 - 14

CIRCULATION ROUTIÈRE

LES CAMIONS MIS AU PAS !

Page 5

CHANTIER DES GRANDS
TRANSFERTS DU BARRAGE
DE TILES-DIT

**LES
TRAVAILLEURS
EN GRÈVE**

Page 4



RÉVISION DU CODE COMMUNAL
**LES CITOYENS
ASSOCIÉS
À LA GESTION
DES APC**

Page 5

ASSURANCES SOCIALES

**DU NOUVEAU
POUR LES
ASSURÉS
EN FORMATION
À L'ÉTRANGER**

Page 3



PROTECTION MORALE DES ENFANTS
**LE CONTENU DES
MULTIMÉDIAS
POINTÉ
DU DOIGT**

Page 5

DOUBLEMENT DE LA QUOTE-PART
DETHON ROUGE À L'HORIZON 2017

**UN GRAND
ACQUIS POUR
L'ALGÉRIE**

Page 6

LUTTE ANTITERRORISTE

**LA
PRESSION
DE L'ANP**

Page 3



140

décès par noyade enregistrés sur les plages durant la saison estivale 2014.

31

personnes ont trouvé la mort et 1.064 ont été blessées dans 883 accidents de la route du 9 au 15 novembre.

63.075

secouristes bénévoles des deux sexes ont été formés par la Protection civile de 2010 à ce jour.

La SNTF défend ses systèmes de signalisation

Le système de signalisation de la banlieue d'Alger demeure un système "fiable et assure la sécurité des circulations ferroviaires exigée", a affirmé mercredi la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). La SNTF a précisé dans un communiqué que le "système de signalisation de la banlieue d'Alger, bien qu'il fasse l'objet au quotidien d'actes de vandalisme et de vol (...) nos équipes de maintenance grâce à leur compétence, leur abnégation et leur sens de responsabilité ont toujours intervenu pour son rétablissement". "Il demeure un système fiable et assure la sécurité des circulations ferroviaires exigée", selon la même source. En outre, la SNTF fait remarquer que "des dérangements des installations du système peuvent survenir (lampe grillée, raté d'ouverture d'un signal, dérangement de zone, etc.) sans que cela ne remette en cause la fiabilité du système, ni la sécurité de la circulation des trains puisque la SNTF dispose de procédures réglementaires régissant ces situations que le personnel concerné doit appliquer". Cette réaction de la direction générale de la SNTF intervient pour "rassurer les usagers" sur la sécurité du système de signalisation, et dénonce des "informations diffamatoires, mensongères et à car-



actère divisionniste de la famille des cheminots, qui portent préjudice à l'image de la SNTF". La SNTF affirme par ailleurs qu'elle "ne ménagera aucun effort pour que le transport ferroviaire demeure le moyen de transport de masse le plus sécurisé". Le trafic ferroviaire, interrompu dans la matinée de mercredi par un débrayage surprise des cheminots, a repris après des négociations entre la direction générale et les représentants des travailleurs.

Ne jamais laisser un enfant seul dans une voiture...



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mis en garde contre le fait de laisser des enfants seuls dans une voiture, notamment lorsque le con-

tact est allumé, lors d'une large campagne de sensibilisation nationale sur la protection de l'enfant.

Dans un communiqué rendu public mercredi, à la veille de la célébration de la journée mondiale de la protection de l'enfant, célébrée le 20 novembre de chaque année, la DGSN a souligné que "ce phénomène expose l'enfant à de multiples dangers dont l'asphyxie". Elle a appelé les parents et les conducteurs de véhicule à "la vigilance et au respect des consignes de sécurité à bord de leurs voitures", citant à ce propos l'article 93 du code de la route qui punit d'une amende de 2.000 à 4.000 DA, tout conducteur qui aurait autorisé un enfant de moins de 10 ans à s'asseoir sur le siège avant.

La DGSN a par ailleurs souligné qu'"elle tend à sensibiliser davantage les parents quant à l'importance d'assurer toutes les conditions de sécurité à leurs enfants, à bord de leurs véhicules, appelant à signaler les enfants laissés seuls dans une voiture en contactant le 48-15".

Bientôt un nouveau programme de prise en charge des diabétiques

La Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem) prévoit de lancer prochainement un nouveau programme de prise en charge des diabétiques, a annoncé mercredi à Tissemsilt, son président le professeur Mustapha Khiati. En marge d'une journée sur "Le diabète et ses complications", organisée mercredi à Theniet-El-Had, M. Khiati a souligné que ce programme sera concrétisé en collaboration avec le ministère de la Santé et des associations à caractère social et humanitaire.

Il porte sur l'accompagnement permanent des diabétiques surtout pour leur fournir les médicaments et leur permettre de faire des analyses et des consultations périodiques, ainsi que sur la création d'unités de traitement des diabétiques au sein des établissements hospitaliers publics, de santé de proximité pour leur assurer un suivi médical. Le docteur Khiati

a ajouté que la Forem a programmé, dans ce sens, des séances de prise en charge psychologique des patients qui seront encadrés par des spécialistes exerçant dans différents établissements de santé du pays. L'Etat a mis en place "un système pour une meilleure prise en charge des malades, axé surtout sur la fourniture des médicaments nécessaires dont l'insuline", a rappelé M. Khiati, appelant les responsables de la santé "à accorder plus d'intérêt aux enfants atteints de cette maladie notamment ceux âgés de moins de 10 ans, surtout à l'école à travers les unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS)".

Il a encore indiqué que l'étude scientifique menée dernièrement par la Forem a révélé que les boissons gazeuses, les jus artificiels et les conserves, comme la confiture, représentent les principales causes du diabète dans les dernières années en Algérie.

Abdesselam Bouchouareb

"J'invite les investisseurs turcs à poursuivre leurs engagements en Algérie, aucune piste de partenariat ne doit être sous-estimée. Nous nous attendons à ce que les entreprises turques continuent à s'engager avec détermination et confiance en l'avenir(...) L'avenir appartient aux entreprises qui auront franchi le pas durant la période actuelle."



Une mystérieuse "boule de feu" dans le ciel de l'Oural !

Dans la nuit de mercredi à jeudi, à travers les nuages qui surplombaient la ville de Riéj, à 1.500 kilomètres de Moscou, une lumière violette a été aperçue, devenant de plus en plus intense jusqu'à irradier le ciel d'une couleur jaune vif, ressemblant ainsi à une explosion. Des vidéos postées sur Internet par des témoins ayant filmé l'étrange phénomène ont déjà été visionnées plus de 700.000 fois. Aussitôt, les internautes ont partagé leurs théories parfois loufoques sur l'origine de la "boule de feu". Météorite ? Soucoupe volante ? Explosion d'origine militaire ? Les journalistes et les chercheurs ont aussi tenté de trouver des explications. "On dirait une explosion nucléaire", a lancé un présentateur de la chaîne de télévision d'information Rossiya 24, tandis qu'un chercheur spécialisé en météorites, Viktor Grokhovski a dit "douter qu'il s'agisse d'une météorite". Selon un site d'information local, E1, le phénomène a été filmé près d'une base militaire où d'anciennes armes sont actuellement détruites, notamment de la poudre à obus, ce qui pourrait être à l'origine de la lumière. Mais les autorités locales ont démenti l'existence d'un quelconque "incident. Dans notre région, il n'y a pas d'accidents, il n'y a pas d'incidents ou de catastrophes", a affirmé Natalia Zirianova, la porte-parole de la région de Sverdlosk, où se situe Riéj.

En février 2013, une pluie de météorites s'était abattue sur la ville de Tcheliabinsk, à 300 kilomètres au sud de Riéj.

Traiter un hôtel de "taudis puant" peut coûter cher !

Pour avoir qualifié un hôtel de Blackpool en Angleterre) de "taudis sale et puant" sur un site d'avis en ligne, un couple s'est vu infliger une amende de 100 livres par la direction de l'établissement, a-t-il dénoncé mercredi dans les médias britanniques. La critique - "taudis crasseux, sale, pourri, puant, dirigé par des marionnettes" in extenso - a été postée sur le site TripAdvisor par Tony et Jan Jenkinson, après une nuit passée au Broadway Hotel à Blackpool, ville côtière du nord-ouest de l'Angleterre. La chambre double leur a été facturée 36 livres. Mais surprise, deux jours plus tard, ils se sont vu prélever 100 livres supplémentaires sur leur carte de crédit, une somme que l'hôtel a justifié par une clause figurant sur le formulaire de réservation selon laquelle tout propos critique publié serait pénalisé. Selon Tony Jenkinson, interrogé sur la BBC, sa femme, qui a signé le document, n'avait pas ses lunettes et n'avait pas vu cette clause. "Nous savions que l'hôtel était bon marché, mais nous nous attendions à ce qu'il soit propre, ce qui n'était pas le cas", a déclaré pour sa part Jan Jenkinson. Simon Calder, journaliste spécialisé dans le tourisme pour le quotidien The Independent, a jugé la pénalité "inacceptable", sur la BBC. Toutefois elle illustre aussi "l'exaspération" de nombre d'hôteliers face à des clients qui les menacent de mauvaises critiques s'ils n'obtiennent pas de retours, a-t-il ajouté.

LUTTE ANTITERRORISTE

La pression de l'ANP

La pression est de plus en plus grande sur les groupes terroristes. L'Armée nationale populaire (ANP) porte, en effet, des coups fatals à ces groupes armés qui subissent revers sur revers.

PAR KAMAL HAMED

Le bilan des pertes est on ne peut plus révélateur de ce qui s'apparente à une véritable déroute de ces criminels qui sont poussés dans leurs derniers retranchements. Hier encore l'ANP a annoncé avoir abattu deux terroristes. En effet selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), rendu public, c'est dans les monts de Tazout dans la daïra de Damous à 75 kilomètres de Tipasa qu'un détachement de l'ANP a mis hors d'état de nuire ces deux terroristes dans la nuit du jeudi. Le bilan ne s'est pas arrêté là puisque les éléments de l'ANP ont pu récupérer un important lot d'armes et de munitions. Un fusil automatique de type Kalachnikov, deux chargeurs garnis, une quantité de munitions et d'explosifs, une paire de jumelles, quatre téléphones portables et d'autres objets, ont ainsi été récupérés. Il y a juste quelques jours un autre terroriste a été mis hors d'état de nuire dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Vendredi 14 novembre, un terroriste a en effet été éliminé et l'ANP a pu récupérer, à l'issue de cette opération, qui s'est déroulée dans la commune de Béni Douala, un fusil automatique de type Kalachnikov, deux chargeurs garnis, une paire de jumelles, six téléphones portables et une bombe artisanale qui a été détruite sur les lieux. Il y a une vingtaine



L'ANP poursuit une lutte ininterrompue contre le terrorisme.

de jours un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Jijel, a éliminé deux terroristes au lieu dit Mechtet Oulad Amrane dans la commune d'Echenna. Deux fusils automatiques de type Kalachnikov, une paire de jumelles, trois grenades, des téléphones portables et d'autres objets ont été récupérés. En

vérité, et à intervalles réguliers, l'ANP fait état de l'élimination de nombre de terroristes partout sur le territoire national. D'Est en Ouest, du Nord au Sud, l'ANP exerce une pression sans relâche sur les groupes terroristes. Les pertes que subissent les groupes terroristes, notamment en Kabylie où ils sont retranchés,

est de plus en plus importante. L'ANP, qui s'est déployée en force pour protéger les frontières du pays, notamment dans le sud du pays à cause de la situation qui prévaut en Libye et au nord du Mali et même aux frontières algéro-tunisiennes, livre aussi une guerre sans merci à la contrebande et à tous les trafiquants qui écument notamment cette partie du territoire. C'est dire que l'ANP est sur tous les fronts tant la menace qui pèse sur la sécurité nationale est prise très au sérieux par le haut commandement. Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'ANP et vice-ministre de la Défense nationale, s'est de tout temps engagé à éradiquer le fléau du terrorisme. Face à un contexte explosif, marqué par une forte menace terroriste notamment avec l'instabilité politique et sécuritaire des pays frontaliers, l'Algérie a procédé au renforcement de ses dispositifs de lutte contre le terrorisme. « Ainsi, je vous exhorte à observer un surcroît de vigilance et à faire preuve davantage de courage, de sacrifice et d'abnégation pour faire échec à toutes tentatives de régénéscence du terrorisme et se préparer à s'engager dans la poursuite des actions d'éradication de ce fléau », a indiqué, à titre d'illustration, Ahmed Gaïd Salah, dans son message de vœux aux éléments de l'ANP à l'occasion de l'Aïd el-Adha. **K. H.**

SOMMET AFRIQUE-TURQUIE

Sellal plaide pour un partenariat gagnant-gagnant

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné, hier, à Malabo l'importance du partenariat gagnant-gagnant pour le développement de l'Afrique, d'où l'intérêt accordé par le continent à la tenue du premier sommet Afrique-Turquie pour le lancement, en 2008, d'un partenariat entre les deux parties. S'exprimant devant les chefs d'Etat et de gouvernement réunis dans le cadre du deuxième sommet Afrique-Turquie, Sellal a rappelé que l'Afrique s'est attelée à la promotion et à la mise en place de nouvelles formes de coopération ainsi que des partenariats dynamiques basés sur "le respect mutuel, l'équilibre des intérêts, l'avantage réciproque et la complémentarité". Le Premier ministre a, dans ce contexte, exprimé sa satisfaction quant à la tenue du deuxième sommet Afrique-Turquie qui permet de "continuer à aller de l'avant" et affirmé que les efforts qui ont été menés de part et d'autres ont débouché sur des "avancées appréciables", citant notamment l'évolution des échanges commerciaux et la progression des investissements, de l'aide publique au développement et de la coopération technique.

"Cette dynamique nous permet d'entrevoir une coopération plus conséquente et mieux ciblée pour développer pleinement les relations entre l'Afrique et la Turquie", a déclaré Sellal.

Soulignant que le sommet de Malabo est dédié à "un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement de l'intégration de l'Afrique et le développement durable" Sellal a appelé à l'adoption de "lignes d'actions novatrices". Il a notamment prévu que

de "meilleures" perspectives pour un partenariat à long terme sont tributaires de solutions aux défis auxquels fait face l'Afrique que sont la résorption du déficit des infrastructures régionales, la transformation des structures économiques, la protection de l'environnement, le développement humain et l'accroissement des capacités scientifiques. Pour le Premier ministre, l'Afrique s'attend à des investissements directs, des joints-ventures et des modalités variées de partenariat.

"Il revient également, a-t-il estimé, aux Etats de prendre des mesures concrètes pour faciliter un plus grand essor des relations économiques, commerciales, scientifiques, techniques et culturelles".

Sellal a soutenu que cette participation ne manquera pas d'avoir, à son tour, des "retombées positives sur la croissance de l'économie turque et de permettre un développement continu des relations afro-turques".

Après avoir affirmé que lors des dernières années l'Afrique et la Turquie ont poursuivi des consultations et des concertations qui ont mis en évidence des "convergences sur plusieurs questions internationales", le Premier ministre a affirmé que dans un monde confronté à une multiplicité de crises et de tensions, il s'avère "indispensable de renforcer ces consultations et ces concertations".

"L'enjeu est de promouvoir une coordination étroite sur des questions d'intérêt commun se rapportant à la paix et à la sécurité internationale, la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, au commerce international, à la réforme de la gouvernance mondiale, aux changements climatiques et aux objectifs du millé-

naire pour le développement de l'après 2015", a, en outre, indiqué le Premier ministre. Exprimant la conviction de l'Algérie que les objectifs fixés dans le cadre du partenariat Afrique-Turquie sont réalisables, Sellal a conclu que la Déclaration de

Malabo, le plan de mise en œuvre ainsi que la matrice des projets prioritaires fournissent "une base solide pour une forte impulsion du partenariat afro-turc."

L. B./APS

ASSURANCES SOCIALES

Du nouveau pour les assurés en fonction ou en formation à l'étranger

PAR INES AMROUDE

Le projet de loi modifiant et complétant la loi numéro 83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales, qui sera présenté dimanche à l'Assemblée populaire nationale (APN), vise à mentionner les catégories d'assurés sociaux en fonction ou en formation à l'étranger. Ce projet de texte vise à actualiser les dispositions de l'article 84 de la loi relative aux assurances sociales, en vue de mentionner toutes les catégories d'assurés sociaux en fonction ou en formation à l'étranger bénéficiaires des prestations de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas).

Il s'agit des agents diplomatiques et consulaires désignés à l'étranger, des membres du Parlement, élus ou désignés, représentant et/ou appartenant à la communauté nationale à l'étranger durant leur mandat parlementaire et des agents des représentations algériennes.

Le texte concerne également les personnels exerçant à l'étranger au titre de la coopération, de l'enseignement, de la formation et de l'encadrement pédagogique et culturel

désignés par l'autorité administrative compétente et les étudiants, stagiaires et travailleurs salariés admis en formation à l'étranger. Les modifications proposées à ce projet visent à "assurer une couverture sociale aux membres du Parlement appartenant et représentant la communauté nationale à l'étranger et à leurs ayants droit, dans le pays de représentation". Ces membres du Parlement, "ne peuvent exercer aucune fonction ou emploi leur permettant une affiliation au système de sécurité sociale de l'Etat de résidence durant leur mandat parlementaire, conformément aux dispositions de la loi organique numéro 12-02 du 12 janvier 2012 fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire", a-t-on ajouté.

Le projet de loi prévoit, également, que les modalités et conditions d'octroi des prestations de sécurité sociale, seront fixées par voie réglementaire. Il s'inscrit dans le cadre de la mise à jour permanente du dispositif inhérent au système national de sécurité sociale et l'adaptation de ses règles avec les nouvelles données d'ordre juridique, économique et social.

I. A.

DIALOGUE INTERNALIEN

Reprise du 3^e round des pourparlers

Le 3^e round du dialogue intermalien inclusif a repris jeudi à Alger entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du Nord-Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie, chef de file de la médiation.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Cedeao, l'Onu, l'UA, l'OCI, l'UE, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Nigeria ont également assisté à ce round du dialogue, en tant que parties de la médiation.

La séance de la reprise des travaux du 3^e round des négociations intermalien a été entamée sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, en présence du ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdoulay Diop et des représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali. Le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali avaient accepté en octobre dernier "comme une base solide" un document de négociation, soumis par l'équipe de la médiation, comportant des éléments d'un accord de paix. La médiation avait soumis aux parties un document de négociation comportant des éléments d'un accord de paix, compromis "novateur" par rapport à tout ce qui a pu être négocié auparavant.

Ce document avait été établi sur la base des propositions présentées par les parties lors de la phase de négociation ayant eu lieu au mois de septembre dans le cadre des quatre groupes de négociations thématiques relatifs aux questions politiques et

institutionnelles, défense et sécurité, développement économique, social et culturel et réconciliation, justice et affaires humanitaires. Il tient compte également des préoccupations exprimées en septembre dernier par la société civile et les représentants des communautés du Mali.

Une feuille de route et une déclaration de cessation des hostilités avaient été signées en juillet dernier au terme de la phase initiale des pourparlers, en vue de préparer les conditions nécessaires pour l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des régions nord du Mali.

Les deux documents constituent une assise solide à "la plate-forme préliminaire d'entente visant à trouver une solution définitive à la crise malienne" et la "Déclaration d'Alger", qui avait engagé les parties maliennes d'œuvrer au renforcement de la dynamique d'apaisement en cours et de s'engager dans le dialogue intermalien inclusif dans le cadre du respect de la préservation de l'intégrité territoriale du Mali. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil



Vers une solution définitive de la crise malienne.

pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident). Les mouvements du nord Mali déterminés à parvenir à la paix Lors de cette rencontre, les mouvements politico-militaires de la région du nord du Mali ont réaffirmé, leur "ferme" détermination à œuvrer pour parvenir à la paix et la stabilité au Mali. "Nous réaffirmons notre ferme détermination à ouvrir à trouver une solution adéquate, prioritairement pacifique, dans le cadre des aspirations légitimes des populations de l'Azawad (nord du Mali)", a indiqué le représentant de la Coordination de mouvements de l'Azawad (CMA), Ambayri Ag Aissa, lors du 4^e round du dialogue intermalien inclusif. La CMA regroupe, selon un de ses représentants, la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération

de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident). "Nous voulons une vraie paix pour l'Azawad et le Mali, mais pas à n'importe quel prix. Nous ne voulons pas d'une paix qui soit prise en otage par les spéculations mercantiles et des ambitions narcissiques", a-t-il ajouté. De son côté, le représentant de la plateforme d'Alger, constituée du MAA, Ahmed Ould Sidi Moussa, a réitéré le "ferme" engagement de son mouvement à contribuer au retour, "sans délai", à la paix, la stabilité et l'équité au Mali tout entier. "Dans le sillage de cette dynamique des négociations d'Alger, nous tendons notre main à nos frères et sœurs de la CMA pour nous retrouver et parler le même langage pour reconstruire ensemble le Mali", a-t-il soutenu.

L. B.

TAMANRASSET ET IN GUEZZAM

Arrestation de plusieurs contrebandiers

Plusieurs groupes de contrebandiers de différentes nationalités ont été arrêtés à Tamanrasset et In Guezzam, des psychotropes et du carburant ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire du secteur opérationnel de Tamanrasset, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset/6^e Région militaire, a intercepté aujourd'hui 20 novembre 2014, à la sortie sud de la wilaya, onze contrebandiers de nationalité algérienne et a saisi deux camions, deux véhicules et 18.340 comprimés psychotropes", a souligné la même source.

Selon le communiqué, un autre détachement des forces combinées relevant du même secteur opérationnel, a appréhendé mercredi neuf contrebandiers de nationalité algérienne et un autre de nationalité burkinabé et a saisi quatre véhicules touristiques et un véhicule tout-terrain transportant 2.450 litres de carburant destiné à la contrebande.

Dans le même contexte, est-il ajouté, et suite à une patrouille de reconnaissance menée près des frontières au niveau du secteur opérationnel d'In Guezzam, un autre détachement a arrêté dix-neuf contrebandiers de nationalité nigérienne et deux autres de nationalité tchadienne.

R. N.

CHANTIER DES GRANDS TRANSFERTS DU BARRAGE DE TILEDIT

Grève des travailleurs

PAR INES AMROUDE

Le chantier des grands transferts d'eau du barrage de Tiledit vers les communes, situées à l'est de Bouira, est à l'arrêt depuis quatre jours, suite à une grève des travailleurs de l'entreprise Amenhyd, a-t-on constaté. Près de trois cents travailleurs de l'entreprise sont en grève illégitime pour dénoncer notamment des "décisions de licenciement sans préavis" de personnel, prises par l'administration. Des protestataires ont indiqué à l'APS que plusieurs de leurs collègues, qui travaillent depuis plusieurs

mois, ont été remerciés depuis août dernier "sans aucun préavis", alors que d'autres ont refusé de signer la fin de leur contrat. "Nous sommes en grève, depuis dimanche et nous sommes déterminés à arracher nos droits financiers dont les primes de rendement", a confié également Hakim, un des travailleurs du chantier. Les grévistes dénoncent, par ailleurs, le fait que l'entreprise procède au remplacement des employés licenciés par d'autres qui travaillent sur d'autres sites.

Un responsables de l'entreprise, Mohamed Hili, a souligné, pour sa part, à l'APS, que

la grève lancée par les travailleurs est "illégal" car leurs revendications "ne sont pas contenues dans leurs contrat de travail", a-t-il précisé, qualifiant leur action "d'abandon de postes." M. Hili a précisé que certains travailleurs "ont été remerciés suite à l'expiration de leurs contrats de travail".

I. A.

SIDI KHALED, BISKRA Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes

Cinq individus ont été interpellés au cours d'une opération de démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication artisanale d'armes à feu, près de Sidi-Khaled à Biskra, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya.

Ménée par la brigade criminelle de la Police judiciaire, l'opération a également permis de mettre la main sur deux armes à feu, la première de fabrication artisanale et la seconde de marque italienne, ainsi que sur des outils servant à la fabrication artisanale d'armes, a indiqué la même source.

Pas moins de 240 cartouches de calibres 12 et 14 mm, des quantités de plomb et de poudre noire, des cartouchières et des jumelles ont été également saisies dans cet atelier clandestin, a-t-on également indiqué, soulignant que les mis en cause seront présentés devant la justice "dès constitution d'un dossier pénal sur cette affaire".

APS

TRIBUNAL CRIMINEL DE GHARDAÏA

20 ans de prison pour un cultivateur de... cannabis à El-Menea

PAR RAYAN NASSIM

Le tribunal criminel près la cour de Gharđaia a prononcé mercredi une peine de 20 ans de réclusion à l'encontre d'un septuagénaire pour avoir cultivé 850 plants de cannabis dans sa palmeraie à El-Menea (275 km au sud de Gharđaia), a-t-on appris jeudi de source judiciaire. Deux de ses fils, âgés de 42 ans et 26 ans et impliqués dans la même affaire, ont éclopé de 10 ans de prison ferme. Les trois mis en cause comparaissent sous les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs et de culture et plantation illégale de cannabis, a précisé la source. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à décembre 2013, lorsque les éléments de la Police judiciaire de la

sûreté de daïra d'El-Menea, alertés par l'existence d'une plantation de cannabis, ont procédé à une perquisition ordonnée par l'instance judiciaire dans la palmeraie du présumé cultivateur de cannabis, qui a permis la découverte d'une plantation de 850 plants de cannabis, quelques grammes de kif traité et une quantité jugée importante de chique. Au regard des déclarations des prévenus et du réquisitoire du ministère public, le père (propriétaire de la palmeraie) a reconnu les faits qui lui sont reprochés et a avoué qu'il plantait cette drogue pour sa consommation personnelle. Le ministère public avait requis une peine à perpétuité pour le père et 20 années de réclusion pour les deux fils, selon la même source judiciaire.

R. N.

CIRCULATION ROUTIÈRE

Les camions mis au pas !

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé jeudi à Alger, l'entrée en vigueur début 2015 d'un nouveau décret portant organisation de la circulation des camions de transport de marchandises à travers des mesures plus coercitives à l'encontre des conducteurs contrevenants.

PAR INES AMROUDE

A la question d'un membre du Conseil de la nation sur l'état de dégradation des routes et les accidents de la route impliquant ce type de véhicules, le ministre a répondu que son département était en passe de réviser la loi

en vigueur et de préparer un nouveau décret à soumettre prochainement au gouvernement pour adoption, en vue de son application à partir de 2015. Le nouveau décret prévoit "plusieurs mesures coercitives et d'importantes amendes" à l'encontre des conducteurs contrevenants ne respectant pas la charge légale maximale autorisée.

La loi, actuellement en vigueur, comprend d'autres mesures coercitives dont le retrait de permis de conduire pour une période allant jusqu'à 6 mois et la mise en fourrière du véhicule en cas de non respect du poids légal autorisé.

Il a évoqué le projet de réalisation de stations de pesée au niveau des usines, des carrières et des grandes stations de chargement des marchandises, pour le contrôle de la charge des camions, avant de leur permettre de quitter les lieux et de

circuler sur la voie publique.

Le ministère propose de doter les éléments de la gendarmerie et de la police, d'équipements modernes, en vue de faciliter l'opération de contrôle du poids des camions en circulation. Par ailleurs, Ghoul a exclu actuellement toute ouverture de l'espace aérien aux privés, soulignant que la priorité, en cas d'ouverture du secteur des transports aérien et maritime, sera accordée au secteur privé national et aux investisseurs algériens.

L'ouverture est "impérative" mais elle ne doit pas survenir avant la définition d'un cahier des charges et de mesures et textes réglementaires y afférents, outre la mise à niveau des deux compagnies nationales Air Algérie et Tassili Airlines, pour la création d'une complémentarité entre les secteurs public et privé.

Concernant le projet d'un train à grande

vitesse (TGV), nécessitant des rails à même de supporter une vitesse de 350 km/heure, alors que la capacité actuelle de résistance des rails est de 220km/h, le ministre a indiqué que son département a lancé une étude de faisabilité pour déterminer les couloirs, les coûts et les entraves liées à la réalisation de cet important projet. Au sujet de l'aide accordée par l'Etat à Air Algérie et à l'Entreprise nationale de transport ferroviaire (SNTF), Ghoul a dit qu'elle était "indispensable". Il a annoncé, en marge de la séance plénière consacrée aux questions orales, la formation d'une commission mixte entre les ministères des Transports et des Moudjahidine, en vue de régler le problème des licences des taxis non exploitées, estimées à 40 % des 94.000 licences octroyées au niveau national.

I. A.

RÉVISION DU CODE COMMUNAL

Les citoyens associés à la gestion des APC

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est une première en Algérie. Le code communal sera amendé pour y introduire un article de loi qui obligerait les APC à un partage de gestion avec la société civile.

C'est Azzedine Belkacem Nacer, directeur des collectivités locales au sein du ministère de l'Intérieur qui en fait l'annonce. Le projet en question a été décidé par les autorités après avoir constaté les manquements de gestion des élus locaux et l'absence de communication avec les populations locales. C'est à juste titre que ce haut responsable parle "d'un groupe de travail interministériel qui va mettre les mécanismes pratiques pour ce projet". Il s'agit d'introduire 14 nouveaux articles de loi qui vont permettre de rendre pratique

l'association de gestion entre la société civile et les responsables des APC ou de ce qu'on appelle communément la démocratie participative. Un contrat de partage qui précisera les contours de responsabilité avec ces modalités pratiques de représentativité des citoyens au niveau des communes. Une promesse électorale qui sera opérationnelle dès que le projet de loi aura atterri au niveau de l'APN pour être discuté et enrichi. Il ne s'agit nullement d'empiétement sur les prérogatives des maires mais une aide à la consultation et à la décision. Et surtout de préciser que ce projet de loi vise "l'amélioration du service public et d'enrayer la bureaucratie et le favoritisme". Il faut savoir qu'à ce niveau, le code communal réserve une partie de ses articles de

loi à consulter les citoyens dans les projets communaux ou d'utilité publique qui les concernent.

Or beaucoup de maires lorsqu'ils ont été élus préfèrent faire cavalier seul en optant pour l'opacité qui caractérise leur gestion des communes. "Plusieurs P/APC n'ont pas été à la hauteur de leur mission" selon les témoignages de citoyens de différentes régions et préfèrent rabrouer les citoyens ou les associations sans délai. Les problèmes de routes, d'accès à l'eau potable, de voiries sont parmi les lots de contraintes récurrentes qui sont laissées en suspens ou carrément non solutionnés. L'autre problème est celui du déficit de communication entre élus et citoyens qui pèse sur l'échec de certains problèmes abordés.

Les élus locaux, qui justifient toujours par le manque de budget, obtiennent parfois des rallonges en milliards de dinars mais sans résultats. Pire, les citoyens ne sont jamais associés et écoutés dans les problèmes qui les concernent. Les APC sont devenues des institutions sans ancrage réel sur la vie du citoyen. Mais face à cette situation, c'est le ministre de l'Intérieur qui est monté plusieurs fois au créneau pour signaler ces défections. Le ministre a pris l'initiative pour un recyclage obligatoire des élus locaux dans le domaine de la gestion de leurs communes et la gouvernance locale. La première partie de ce cycle de formation a été entamée dans la région de l'ouest du pays et devrait s'étendre aux autres régions.

F. A.

PROTECTION MORALE DES ENFANTS

Le contenu des multimédias pointé du doigt

Plusieurs experts et juristes ont souligné, jeudi à Alger, la nécessité de protéger l'enfant sur les effets et dangers de certains contenus des multimédias afin lui assurer "une éducation saine". Intervenant à une rencontre organisée par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), Mustapha Khiati, a souligné que "l'enfant, à l'instar des autres franges de la société, était exposé aux effets du développement technologique et l'utilisation à grande échelle des moyens

de communication", estimant "qu'en dépit de leur contenu positif, ces moyens technologiques peuvent avoir des effets néfastes sur l'enfant" mettant l'accent sur "l'impératif de le protéger pour une éducation saine". M. Khiati a estimé, dans ce sens, qu'en dépit des étapes franchies par l'Algérie en matière de protection de l'enfance aussi bien sur le plan sanitaire qu'éducatif, il y a cependant "des lacunes" qui se traduisent notamment dans la déperdition scolaire et le travail des enfants. De son côté, le vice-président de la commission du droit international à l'Union africaine (UA), Kamel Filali, a indiqué que l'Algérie avait réalisé "des bonds qualitatifs en matière de protection de l'enfance mais il

reste beaucoup à faire" notamment pour ce qui est du développement des contenus de loisir et d'éducation et la protection des enfants "des effets néfastes des contenus des réseaux Internet". M. Filali a salué l'expérience "pionnière" en Afrique et dans le monde arabe en matière de protection des enfants De son côté, Farouk Ksentini, président de la CNCPPDH, a souligné dans une allocution lue en son nom par Yasmina Taya, membre de la Commission, que l'Etat a accordé un intérêt particulier à "la protection de l'enfant à travers notamment plusieurs textes législatifs dont le projet de loi portant protection de l'enfance, soumis à débat à l'Assemblée populaire nationale (APN)". Il a appelé à cet effet à la mobili-

sation de toutes les forces vives de la société en vue d'assurer une meilleure protection à l'enfant.

R. N./APS

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE Un dialogue uniquement avec les syndicats agréés

La Direction générale de la Protection civile a rappelé, jeudi, sa position de principe de ne dialoguer qu'avec les organisations syndicales agréées, estimant que le Snapap n'a pu réunir les conditions édictées par la réglementation. "La Direction générale de la Protection civile rappelle sa position de principe de ne dialoguer qu'avec les organisations syndicales ayant une représentativité conforme aux textes régissant leur activité", est-il souligné dans un communiqué rendu public par cette institution. La Direction générale de la Protection civile a réagi suite au communiqué du Snapap "annonçant le report du sit-in de protestation qui était prévu le 18 novembre 2014 après l'acceptation de la dite direction d'ouvrir les portes du dialogue avec ses représentants". Selon la même source, "le président du Snapap, au regard du droit syndical, n'a jamais pu réunir les conditions édictées par la réglementation et de ce fait, ne peut se prévaloir du droit de défendre les intérêts des travailleurs de la Protection civile, lesquels, sont protégés par les dispositions statutaires et les lois de la République". La direction générale de ce corps a rappelé à cette occasion, qu'elle n'a jamais ménagé ses efforts, particulièrement dans le sens de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles et de promotion de ses agents.

R. N.

SÉCURITÉ DES PRODUITS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS Appel à une "culture de consommateur exigeant"

PAR RACIM NIDAL

Des participants à une journée d'information et de sensibilisation sur "La garantie et la sécurité des produits électriques et électroménagers" ont insisté, jeudi à Mostaganem, sur l'instauration d'une "culture de consommateur exigeant" dans l'acquisition de ces appareils.

Organisée par la direction du commerce en collaboration avec la Protection civile, cette rencontre a permis de mettre en exergue l'importance de la protection du consommateur dans l'utilisation des

appareils défectueux à l'instar des appareils de chauffage pouvant entraîner des risques d'asphyxie.

Le chef du service protection du consommateur et répression de la fraude à la direction du commerce a insisté sur l'obligation de fournir, au consommateur, un certificat de garantie pour les équipements électroménagers, en application de la loi.

Les représentants de la Protection civile ont mis l'accent sur une somme de précautions à prendre lors du montage des appareils de chauffage portant sur le

respect des règles de sécurité, notamment concernant l'aération, le contrôle de l'installation du gaz, et de la chauffe et les défauts de montage dans les équipements. La wilaya de Mostaganem a enregistré, cette année, le secours de 10 personnes victimes d'asphyxie au gaz naturel et butane, contre 8 cas en 2013.

Un reportage vidéo sur les risques des appareils de chauffage réalisé par l'APS a été projeté lors de cette rencontre, à laquelle ont pris des opérateurs économiques et des commerçants.

R. N.

DOUBLEMENT DE LA QUOTE-PART DE THON ROUGE À L'HORIZON 2017

Un grand acquis pour l'Algérie

Le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, Mustapha Lagha, a estimé jeudi à Tipaza que la récupération de l'Algérie de son quota de pêche de thon rouge est un "grand acquis" qui traduit la reconnaissance du Comité international de protection du thon en océan Atlantique du droit de l'Algérie à disposer de son quota ainsi que du travail "méritoire" accompli par la diplomatie algérienne.

PAR AMAR AOUIMEUR

Le Comité international de protection du thon rouge avait décidé lundi, lors d'une session extraordinaire, organisée à Gênes en Italie, de doubler la quote-part de l'Algérie, jusqu'à l'horizon 2017, en prévision de la récupération de son quota initial, estimé à 5 % de la production globale de thon rouge, pour atteindre, à cette échéance, un volume de 543 tonnes contre 243 tonnes, actuellement. Cette décision, a affirmé Lagha, est un "aveu de l'erreur commise par cette instance vis-à-vis de l'Algérie", qui a vu son quota de pêche de thon rouge réduit, à partir de 2010, à moins de 250 tonnes/an, au lieu des 600 tonnes/an auxquels elle avait droit, saluant, au passage, le "rôle joué par notre diplomatie en vue de reconquérir ce droit". Il a indiqué, lors d'une rencontre ayant regroupé les opérateurs et responsables du secteur de la région centre du pays, que le ministère finalise un programme de formation au profit des équipages des thoniers, signalant que 8 bateaux de pêche sont déployés en mer, au titre de la campagne de pêche de thon annuelle. Le responsable de la délégation algérienne ayant pris

part à la session extraordinaire du Comité de protection du thon rouge, Kamel Neghli, avait déclaré à l'APS que la révision à la hausse du quota de thon de l'Algérie, qui passera de 13.400 t actuellement à 23.000 t, à l'horizon 2017, s'intègre dans le cadre du plan de pêche annuelle de thon rouge, au niveau de l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Ainsi, la quote-part de l'Algérie augmentera progressivement de 370 tonnes, entre 2015 et 2016, pour atteindre, en 2017, les 543 t, selon ce responsable, ce qui représente une hausse graduelle de l'ordre de 20 %, étalée sur 3 ans.

Production prévisionnelle de 200.000 tonnes à l'horizon 2020

Le ministère de la Pêche prévoit, à l'horizon 2020, une hausse de la production de poisson de plus de 200.000 t, la création de 30.000 postes d'emploi et le lancement de près de 10.000 projets d'investissement dans le secteur de la pêche, a indiqué, jeudi à Tipaza, le secrétaire général du ministère, Mustapha Lagha. Lors de l'ouverture des travaux de la rencontre régionale sur le renforcement de la

stratégie nationale et du prochain programme quinquennal en matière de pêche et d'aquaculture, le SG du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques a précisé que la nouvelle démarche consultative, scientifique et professionnelle, adoptée par le ministère en vue du développement du secteur de la pêche, a pour objectif de "doubler la production locale de poisson, estimée actuellement à 83.000 tonnes, pour atteindre le seuil des 200.000 tonnes/an, d'ici à 2020". Cette démarche, a-t-il souligné, "va permettre de générer quelque 20.000 nouveaux postes de travail dans le secteur et l'accompagnement de près de 10.000 pêcheurs pour la réalisation de projets d'investissement. Des investissements susceptibles de préserver les ressources halieutiques du pays, de garantir une utilisation rationnelle de ce potentiel et de contribuer, en même temps, à l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs". Lagha a fait état également de la mise en application de nouvelles dispositions en faveur des opérateurs du secteur, citant, à cet égard, l'approbation récente du régime d'assurance sociale au profit de cette catégorie professionnelle, l'introduction d'un

système d'accompagnement de l'investissement, la promotion de l'aquaculture à travers le territoire national, en sus des axes relatifs à la formation et le renforcement de la recherche scientifique. Des décrets exécutifs "importants" destinés à doper le secteur et assurer sa modernisation seront promulgués incessamment, a-t-il assuré, rappelant que ces nouveaux textes s'inscrivent dans le sillage des "réformes entreprises dans le secteur, portant notamment sur la révision de la loi cadre sur la pêche et l'aquaculture." Parmi les nouveautés annoncées par ce responsable, la création d'une agence nationale de développement de l'aquaculture, l'organisation de l'exploitation du corail, la vente en gros de poisson, ainsi que la fixation des prérogatives de la chambre de pêche et d'élevage aquacole, a souligné Lagha, expliquant que ces dispositions réglementaires auront "un impact très positif" sur le secteur et permettront, surtout, l'ancrage de la "charte d'adhésion facultative des professionnels du secteur au prochain plan quinquennal et la contribution à sa réussite."

A. A.

JUMELAGE INSTITUTIONNEL ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Une vingtaine de projets lancés à partir de 2015

PAR RAYAN NASSIM

Une vingtaine de projets de jumelage institutionnel seront lancés à partir de 2015 dans le cadre de la 3^e phase du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-UE (P3AII), a indiqué le directeur de ce programme, Mohamed Saïd Benmerad. Financés principalement par l'UE, ces projets, en cours d'élaboration, concernent des secteurs économiques essentiellement dont l'énergie, les finances, le transport, les travaux publics et les technologies de l'information et de la communication, selon les explications de Benmerad lors d'un point de presse. Ainsi, plusieurs organismes nationaux bénéficieront de ces jumelages visant à renforcer leurs capacités opérationnelles et organisationnelles. Il s'agit, entre autres, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, l'Organisme de contrôle technique des travaux publics, le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSSR) et les services postaux. Les institutions relevant du secteur des finances sont également concernées par ce nouveau programme qui prévoit cinq projets de jumelage au profit de l'Inspection générale des finances, de la Direction générale des impôts, de la Cour des comptes et de deux directions générales au sein du ministère des Finances. Dans les précédents programmes de jumelage, l'agriculture et le commerce ont été les deux secteurs les plus impliqués dans ce proces-

sus de coopération et dans lesquels quatre projets ont été lancés récemment et qui seront mis en œuvre durant 24 mois avec des institutions essentiellement françaises et italiennes. Le premier jumelage concerne le renforcement des capacités opérationnelles de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) en matière de commerce extérieur. Les partenaires européens sont l'Agence française pour le développement international des entreprises (UBI France) et l'Agence de coopération et de développement économique d'Autriche. Dotée d'un budget de 1,45 million d'euros, cette opération de jumelage a pour objectif de contribuer à rééquilibrer la balance commerciale hors hydrocarbures de l'Algérie. Le deuxième jumelage vise le renforcement de la capacité de contrôle de la Direction des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture en vue de la rapprocher des standards européens et internationaux. Les institutions européennes partenaires sont le ministère français de l'Agriculture, de l'alimentaire et de la forêt et le ministère italien de la Santé, alors que le budget alloué à ce jumelage est de 1,5 million d'euros. Le troisième projet concerne la mise à niveau des laboratoires de l'Institut national de la médecine vétérinaire aux standards européens et internationaux grâce à l'appui du ministère italien de la Santé et du ministère français de l'Agriculture avec un budget de 1,45 million d'euros. L'objectif est

d'améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires d'origine animale afin de soutenir leur commercialisation sur le marché intérieur algérien et de faciliter leur exportation vers l'Union européenne et à l'international. Le quatrième jumelage vise le renforcement du dispositif de reconnaissance de la qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine (Igeo) avec l'assistance du ministère français de l'Agriculture et du ministère italien des Politiques agricole, alimentaire et forestière. Il permettra d'apporter un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de reconnaissance de la qualité des produits agricoles du terroir par des signes distinctifs liés à l'origine (appellation d'origine et d'indication géographique) en se rapprochant de la réglementation européenne en vigueur dans ce domaine.

Les produits comme l'olive de table de Sig, la figue sèche de Béni Maouche et deglet noir de Tolga vont servir de base à cette expérience qui bénéficie d'un budget de 1,41 million d'euros. Le secteur du commerce bénéficiera également d'un projet de coopération destiné à la surveillance et l'encadrement du marché, visant à renforcer la protection des consommateurs à l'égard des produits qui peuvent présenter des dangers pour leur sécurité. D'un montant de 5 millions d'euros, le projet s'étalera sur une durée de trois années et devra démarrer début 2015. Il cible les organismes et les structures

chargés de la surveillance du marché et de la qualité de produits sur l'ensemble du territoire national, mais appuiera également des acteurs non étatiques (associations de consommateurs et instances représentatives des opérateurs économiques) pour renforcer leurs capacités, en vue d'une meilleure efficacité du système de surveillance. "La finalité de ces projets est d'améliorer la compétitivité de l'économie algérienne et d'aider les opérateurs algériens à produire des produits de qualité", a expliqué Benmerad soulignant l'importance d'instaurer des échanges commerciaux "durables mais équitables" avec l'UE. Le P3A avait déjà permis la mise en œuvre de sept projets de jumelage lors des précédentes phases, ainsi que plusieurs opérations d'assistance technique et d'échange d'informations d'après les chiffres avancés par le directeur du programme. Concernant l'efficacité de ces jumelages et leur rendement sur les institutions algériennes, Benmerad a expliqué qu'il s'agissait d'instruments pertinents, mais que c'est à la partie algérienne de tirer profit au maximum de ces projets, tout en évoquant quelques obstacles relatifs à la gestion des ressources humaines en Algérie. Il a fait savoir, par ailleurs, que ce programme allait s'étendre à moyen terme aux entreprises algériennes privées qui pourront bénéficier, à l'avenir, de l'expertise et du savoir-faire européens.

R. E.

SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS

Les opportunités d'investissement au centre des débats

Les opportunités d'investissement et de coopération offertes dans le secteur des travaux publics ont été au centre du salon international des travaux publics (SITP 2014) qui se déroule au Palais des expositions avec la participation d'une vingtaine de pays. Il a été inauguré par le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication Zohra Derdouri. "Cet événement annuel constitue une opportunité aux opérateurs nationaux pour créer des relations de coopération solides avec des sociétés étrangères et des bureaux d'études internationaux pour la réalisation des grands projets", selon les organisateurs. Ce salon "ne peut être que bénéfique pour les entreprises nationales" devant profiter de l'expertise étrangère afin

d'améliorer leurs qualifications, a indiqué Kadi à la presse. Pour le ministre, "les entreprises algériennes du secteur doivent suivre les progrès enregistrés à l'échelle internationale en termes de réalisation de projets parce que l'octroi des marchés ne se fera que sur la base des critères de qualification". "On ne peut pas aider ces entreprises. Seule la qualification peut décider du preneur d'un marché", a-t-il réaffirmé. Destinée surtout aux professionnels, le SITP 2014 regroupe 429 participants dont 212 sociétés et bureaux d'études étrangers venant de 19 pays.

Le salon est marqué par une forte participation d'entreprises chinoises (56 participants), italiennes (45) et françaises (43). D'autres pays prennent part à ce rendez-vous, tels que l'Allemagne, la Turquie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce,

l'Inde, la Tunisie, le Liban, la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, l'Indonésie, la Russie, les Etats-Unis et la Pologne. Le salon regroupe également des organismes de formation, d'ingénierie, de recherche et développement, de prévention et de contrôle. En marge du salon, deux nouveaux timbres-poste symbolisant les réalisations du secteur des travaux publics ont été présentés. Les deux timbres représentent respectivement les réalisations du secteur à travers le pays (autoroutes, ponts) et le viaduc Saleh-Bey de Constantine. Pour le P-dg d'Algérie Poste, Mohamed-Laïd Mahloul, cette action vise à mettre en avant le progrès du secteur des travaux publics à travers ses réalisations à travers le territoire national.

R. N.

RENCONTRE D'AFFAIRES ALGÉRO-BRITANNIQUE LE 1ER DÉCEMBRE AU SIÈGE DE LA CACI

Une plateforme idéale de réseautage pour les entreprises algériennes

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) indique aux opérateurs économiques algériens qu'une importante délégation d'entreprises du Royaume-Uni.

PAR AMAR AOUIMER

La délégation, conduite par UKABC United Kingdom-Algeria Business Council, effectuera une visite de travail en Algérie du 30 novembre au 3 décembre prochain en vue de rechercher les opportunités de consolidation et de développement de la coopération et du partenariat avec les entreprises britanniques. Ainsi la Caci précise que des "rencontres business to business algéro-britanniques seront organisées le 1 décembre prochain au siège de la Caci et constitueront une plateforme idéale de réseautage pour les



dirigeants des entreprises algériennes, permettant d'explorer les opportunités potentielles de partenariat avec les différentes entreprises du Royaume-Uni actives dans de nombreux secteurs économiques". Il s'agit de la haute technologie, des services informatiques, de la technologie de l'audio-visuel, des systèmes de communication sécurisée et l'énergie. L'on

peut également citer l'infrastructure pétrolière et gazière, la logistique et le transport des hydrocarbures, la formation professionnelle (marketing) et la linguistique (anglais), l'industrie de défense et l'aéronautique. La coopération économique et commerciale bilatérale va crescendo ces dernières années, en ce sens que l'augmentation des échanges

commerciaux entre les deux pays passe de 1,6 milliard dollars en 2010 à 6,7 milliards de dollars en 2013, soit une hausse de 280 % en trois années, "ce qui illustre parfaitement la progression fulgurante enregistrée dans les relations bilatérales", selon les responsables politiques britanniques.

Les dirigeants britanniques estiment que l'Algérie est "un acteur régional clé avec lequel la Grande-Bretagne souhaite développer un partenariat" tandis qu'Alderman Fiona Woolf, lord maire de Londres, a manifesté sa détermination à "tisser des liens et d'améliorer davantage les relations bilatérales solides avec l'Algérie, tout en désirant renforcer l'entente et la cohésion entre la communauté d'affaires britannique et les opérateurs économiques algériens en explorant de nouvelles possibilités et opportunités de travailler ensemble pour développer une industrie des services financiers durables et rentables".

A. A.

AFRIQUE-TURQUIE

Appel à l'intensification des relations commerciales directes

PAR RIAD EL HADI

Le projet de Déclaration, soumis vendredi à Malabo lors du sommet Afrique-Turquie, appelle à l'intensification des échanges d'investissements et l'encouragement de l'établissement de relations commerciales directes entre les deux parties. Le document mentionne l'engagement pour la mobilisation de ressources financières stables et durables en faveur du développement économique et social en Afrique et en Turquie, la coopération dans le domaine de l'élevage dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire et le renforcement de la coopération en matière de développement de l'expertise dans le secteur manufacturier pour contribuer à la transformation locale des matières

premières pour une plus-value de l'élevage en Afrique. L'Afrique et la Turquie ont convenu, également selon le projet de Déclaration, de promouvoir et renforcer les investissements du secteur privé dans les programmes culturels et médiatiques ainsi que la collaboration dans le domaine de la science et technologie ainsi que l'enseignement supérieur. Le projet de Déclaration, soumis vendredi à la rencontre au sommet, évoque en outre la coopération en vue d'améliorer la situation des jeunes, grâce à des programmes de renforcement des capacités, à l'échange de connaissances, et le renforcement de leurs capacités à relever les défis de la mondialisation. Le même document appelle, par ailleurs, au renforcement de l'autonomisation des femmes, en améliorant leurs situations économique, sociale et juridique, pour accroître leur participation à la vie

économique, sociale et politique et à l'établissement des relations entre les institutions qui œuvrent dans les domaines des droits de l'Homme et de la démocratie et de lutter contre la traite d'êtres humains ainsi que la migration illégale conformément aux chartes et traités internationaux. L'Afrique et la Turquie décident, selon le même document, de poursuivre les efforts vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement d'ici à 2015. Les deux parties sont convaincues que l'agenda de développement post-2015 est une occasion unique pour la réalisation de la vision commune d'un monde pacifique, juste, et équitable exempt de pauvreté et respectueux de l'environnement. Emre Aykar, président du Conseil d'affaires algéro-turc a plaidé pour un accord de libre-échange qui "donnera une nouvelle dimension à nos relations commerciales,

nous demandons sa conclusion aussitôt que possible tout en préservant les intérêts des deux parties". Emre Aykar a indiqué que son pays souhaitait doubler les échanges commerciaux avec l'Algérie, de près de 5 milliards de dollars actuellement, à 10 mds de dollars d'ici à 2016. "Nous soutenons les hommes d'affaires turcs à découvrir en Algérie les opportunités d'affaires d'abord dans le commerce, l'investissement et le BTPH". Emre Aykar a fait part des "difficultés rencontrées par les opérateurs économiques turcs, notamment l'obtention de visas et l'obligation de paiement d'une caution bancaire pour les entreprises soumissionnant aux marchés publics de construction".

R. E.

Contrat de livraison de GNL pour 10 années supplémentaires

Une convention portant prolongation du contrat de livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien à la Turquie pour dix années supplémentaires avec augmentation de 50 % du volume, a été signée par le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et son homologue turc, Taner Yildiz. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, Yousfi a précisé que cette conven-

tion intervenait pour prolonger le contrat signé il y a 20 ans entre les deux pays, ajoutant que "les deux parties ont convenu de prolonger ce contrat de 10 années supplémentaires avec augmentation de 50 % du volume". Le ministre de l'Energie et son homologue turc ont évoqué la possibilité d'élargir la coopération bilatérale énergétique aux domaines de la prospection, des engrais, de la

pétrochimie et des énergies renouvelables. Yildiz s'est félicité du niveau des relations avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie, exprimant le souhait qu'elles puissent être élargies aux produits pétroliers et autres domaines en dehors des hydrocarbures.

R. E.

PRIX PRODUCTEURS AUX ETATS-UNIS Hausse de 2 % en octobre

Les prix à la production aux Etats-Unis sont remontés de 0,2 % en octobre, grâce au secteur de services, mais la tendance de fond reste celle d'un environnement inflationniste bénin qui pourrait persuader la Réserve fédérale de différer ses premières hausses de taux. L'indice des prix à la production avait reculé de 0,1 % en septembre, sa première baisse depuis août 2013, et les économistes interrogés par Reuters prévoyaient un nouveau tassement de 0,1 % en octobre. Les prix à la production affichent une hausse de 1,5 %, la plus faible depuis février, après 1,6 % en septembre. La progression d'octobre est surtout due au secteur des services. Hors énergie et alimentation, les prix à la production ont augmenté de 0,1 % après un repli de même ampleur en septembre. Sur un an, ils sont en hausse de 1,6 %. Les responsables de la Fed considèrent que la faiblesse de l'inflation est transitoire.

R. E.

Préserver les intérêts économiques des deux pays

La Turquie a indiqué vouloir établir une zone de libre-échange avec l'Algérie qui va impulser les relations commerciales bilatérales tout en préservant les intérêts économiques des deux pays.

"Un accord de libre-échange donnera une nouvelle dimension à nos relations commerciales, nous demandons sa conclusion aussitôt que possible tout en préservant les intérêts des deux parties", a déclaré Emre Aykar, président du conseil d'affaire algéro-turc lors d'un forum éco-

nomique entre les deux pays qui se tient à l'occasion de la visite en Algérie du président turc, Recep Tayyip Erdogan.

Aykar a indiqué que son pays souhaitait doubler les échanges commerciaux avec l'Algérie de près de 5 milliards de dollars actuellement à 10 mds de dollars d'ici à 2016.

"Nous soutenons les hommes d'affaires turcs à découvrir en Algérie les opportunités d'affaires d'abord dans le commerce, l'investissement et le BTPH", a-t-il précisé, tout en soulignant que l'Algérie figurait parmi les "marchés cibles" des PME turques.

Cependant, l'Algérie a plaidé lors de

ce forum pour un partenariat économique gagnant-gagnant avec la Turquie qui dépasse le cadre commercial et renforce les investissements productifs dans le pays avec une garantie de transfert de technologie et de savoir-faire.

Aykar a fait part, par ailleurs, des "difficultés" rencontrées par les opérateurs économiques turcs en Algérie citant en cela l'obtention de visas et l'obligation de paiement d'une caution bancaire pour les entreprises soumissionnant aux marchés publics de construction.

R. E.

MÉDÉA

Réalisation de plusieurs travaux de raccordement en gaz naturel

Quarante et un contrats d'attribution de marchés pour la réalisation de la 2^e tranche du programme de raccordement en gaz naturel de plusieurs communes de Médéa ont été signés la semaine dernière.

La signature de ces contrats est intervenue en présence de responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre, de la Direction de l'énergie et des mines de la wilaya et des entreprises retenues pour la concrétisation de ce programme. Ces contrats portent sur la réalisation d'un programme de raccordement d'un linéaire de 943 km, ventilés sur neuf communes, situées dans les régions est, centre et ouest de la wilaya.

Il s'agit, en l'occurrence, des communes de Ouled-Deid, Ouamri, Guelb El-Kebir, Khems-Djouamaâ, Mihoub, Souagui, Ouled-Maaref, El-Azzizia et Sedraya, dont environ 12.411 foyers, relevant de ces communes, devraient être raccordés au réseau local de gaz naturel, d'ici quelques mois, ont indiqué des responsables de l'antenne de Médéa de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre.

Les travaux de réalisation de cette deuxième tranche interviendront, selon les ces responsables, avant la fin novembre courant, pour un délai d'exécution de 12 à 16 mois, a-t-on ajouté.

TIZI-OUZOU

Relogement de 172 familles des bidonvilles

Quelque 172 familles des bidonvilles de la ville de Tizi-Ouzou ont été relogées ce week-end dans de nouvelles habitations sises à Oued Fali, a-t-on appris, vendredi, auprès de la wilaya.

Selon le service de communications de la wilaya, 154 familles vivant dans des baraquements datant de l'époque coloniale, situés à la cité Mokadem-Amar, ont bénéficié d'habitations neuves réalisées à Oued Fali, au titre du programme d'éradication de l'habitat précaire dans la commune de Tizi-Ouzou.

Cette opération intervient après celle menée, jeudi, et qui a porté sur le relogement, au niveau du même site d'Oued Fali, de 18 familles qui occupaient depuis plusieurs années des locaux de fortune appartenant au Croissant rouge algérien (CRA), a-t-on ajouté.

La wilaya de Tizi-Ouzou compte éradiquer totalement l'habitat précaire d'ici la fin du premier trimestre 2015, avec le relogement de quelque 200 familles réparties sur deux sites du chef-lieu de wilaya appelés base Pascal, un baraquement situé à Sikh Oumedour, et la cité la Carrière, a-t-on indiqué.

APS

BEJAIA, PRÉVISIONS DE LA CAMPAGNE OLÉICOLE

Un million de qx d'olives et 19 millions l d'huile attendus

La campagne oléicole laisse présager des rendements notables dans la wilaya de Béjaïa, avec des prévisions établies à plus de 1 million de qx d'olives et près de 19 millions de litres d'huile.



PAR BOUZIANE MEHDI

Arrêtées sur la base des premières cueillettes effectuées dans l'est de la wilaya, notamment à Kherrata, Draâ El-Gaïd, Aokas et Souk El-Tenine, qui sans figurer, dans le gotha des grands bassins oléicoles de la région, ces prévisions ont déjà produits des résultats prometteurs. Sur 1.200 hectares traités, il a été récolté plus de 12.000 quintaux, avec un rendement de 18 litres d'huile par quintal, a souligné l'APS, ajoutant qu'alors que la campagne évolue au pas de charge dans la région, traditionnellement connue pour ses récoltes précoces, à l'Ouest,

notamment la basse et haute vallée de la Soummam, dont les rendements et la qualité sont autrement plus significatifs, on en est qu'aux premiers balbutiements.

En effet, l'heure est aux préparatifs, notamment la mobilisation de matériels (gaule, bâches, filets, ustensiles de ramassage, etc) et le débroussaillage des frondaisons, précurseurs à la cueillette en famille, qui dans bien des cas, ne débute qu'une fois décidée collectivement, par village et par région.

Alors que seuls quelques téméraires osent, à titre isolé, recourir aux technologies modernes, notamment au vibreur, la cueillette et le ramassage se font encore

manuellement et de façon traditionnelle.

"Les gens essaient de préserver l'aspect convivial et festif des sorties dans les champs et les liens de solidarité que celles-ci génèrent", justifient certaines personnes à l'APS, expliquant que la majorité des exploitations sont familiales, morcelées et situées en plein montagne ne nécessitant pas souvent un apport matériel important, ou la mise en place de chantiers d'envergure.

Dans l'ensemble du territoire de la wilaya, qui rassemble un verger s'étalant sur près de 50.000 hectares et se composant de plus de 4 millions d'arbres, la mobilisation a sonné.

B. M.

MASCARA, ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES

Recensement de 280 enfants

L'association des diabétiques de Mascara a recensé 280 enfants de moins de 15 ans, dont 20 de moins d'un an atteints du diabète dans cette wilaya, selon son président. Cette association a recensé, en fin octobre dernier dans la wilaya de Mascara, 9.085 diabétiques, dont 280 enfants de moins de 15 ans, a indiqué Gaïdi Baghdad lors d'une journée de sensibilisation, organ-

isée en collaboration avec des instances sanitaires et des laboratoires pharmaceutiques, à l'occasion de la journée mondiale du diabète.

Le même intervenant a noté que la majorité des mères de nourrissons atteints de diabète sont des femmes divorcées, ce qui privilégie la thèse qu'à l'origine de cette maladie des troubles psychiques se transmettent aux bébés par allaitement.

Le président d'association a déploré, au passage, un retard de services communaux et de la Direction de l'action sociale pour octroyer la carte de nécessiteux aux malades en chômage pour leur permettre d'avoir des médicaments à titre gratuit.

Pas moins de 200 malades s'approvisionnent en insuline de l'association qui la collecte sous forme de dons de bienfaiteurs et de surplus chez des malades.

Le président de la Fédération algérienne des associations des diabétiques, Nouredine Boucetta, a fustigé, pour sa part, des herboristes qui prétendent la guérison du diabète par des plantes n'ayant qu'un souci le gain facile et rapide, affirmant que le diabète "ne peut pas être traité par des herbes mais par des médicaments prescrits par des spécialistes". Le directeur de la distribution (de médicaments) de l'ouest du groupe Saidal, Saïdi Djamel, a présenté un bref aperçu sur l'activité de sa société dans la fabrication de l'insuline.

Dr Ahmed Benyamina a abordé, quant à lui, les complications du diabète, alors que Dr Ternifi Abdelkader a traité du pied du diabétique et de Benhaoua Mohamed a mis l'accent sur l'importance de l'activité du malade pour atténuer des effets de cette maladie.

APS

NAAMA, ENVENIMATION SCORPIONIQUE

Décès de quatre personnes en 2014



Quatre personnes ont trouvé la mort par envenimation scorpionique durant les 9 premiers mois de cette année 2014, en baisse par rapport à la même période de 2013, a indiqué la Direction de la santé.

PAR BOUZIANE MEHDI

Saïd Djellouli, responsable de la prévention au niveau de la DSPRH, a précisé, à l'APS, que ces décès (deux filles, un garçonnet et un homme) sont à déplorer parmi les 1.239 piqûres scorpioniques enregistrées, en majorité, durant la période estivale à travers les différentes structures sanitaires de la wilaya. Le même responsable a imputé ces décès,

en baisse par rapport à la même période de l'année dernière où avaient été relevés 5 décès parmi un total de 1.426 cas d'envenimation, au recours des piqués à des procédés de traitement traditionnels inefficaces et au retard accusé dans leur évacuation aux centres sanitaires. Afin de lutter contre ce phénomène et réduire l'envenimation scorpionique, la Direction de la santé a procédé à la formation des aides soignants dans la prise en charge immédiate et sur site des cas d'envenimation des régions enclavées, a affirmé le même responsable à l'APS, ajoutant que dans le même cadre de lutte et de prévention, une enveloppe de 14 millions DA a été consacrée cette année par les autorités locales pour le renforcement des campagnes de collecte des scorpions à la faveur des projets des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO). Ces opérations financées par le biais de

l'Agence nationale de développement social (ANDS), devront permettre la collecte, pour leur transfert à l'institut Pasteur, de plus de 700 insectes à travers les différentes communes de Naâma, a souligné Saïd Djellouli. C'est dans la commune de Tiout, avec plus de 353 piqûres, que le plus grand nombre d'envenimation a été enregistré, suivie par la commune de Sfisifa.

En perspective de l'année prochaine, les services de la wilaya s'emploient d'atteindre l'objectif 0 décès d'envenimation à la faveur de l'intensification de la couverture médicale de proximité, la généralisation de l'électrification publique en milieux ruraux, l'organisation d'opérations de salubrité en milieux urbains, et l'acquisition des produits de traitement anti-scorpionique en quantités suffisantes, a estimé le responsable de la prévention à la DSPRH de Naâma.

B. M.

AÏN-TEMOUCHENT, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Plantation prochaine de 1.000 hectares d'oliviers

Une opération de plantation de 1.000 hectares d'oliviers sera lancée prochainement dans la wilaya d'Aïn-Témouchent dans le cadre du programme d'initiative locale, a annoncé le directeur des services agricoles (DSA). Financée dans le cadre du programme complémentaire de l'exercice 2013, dont a bénéficié la wilaya lors de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal, cette opération a enregistré l'élaboration des cahiers de charges et la désignation des entreprises de réalisation, a indiqué Berkane Naïmi.

Il s'agit là de la seconde phase du programme d'initiative locale dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, où la première phase, lancée ces dernières années, a enregistré la plantation de 3.500 ha d'oliviers, a-t-on ajouté. Cette deuxième phase, dont la durée de concrétisation a été fixée à deux ans, portera la superficie oléicole de la wilaya de 8.706 ha actuellement à 9.706 ha et renforcera, par conséquent, la production oléicole qui a atteint 116.000 quintaux lors de la campagne en cours.

Le programme d'initiative locale, exécuté en étroite coordination avec la Conservation des forêts de la wilaya, porte sur la plantation d'un total de



10.000 ha d'oliviers. La wilaya d'Aïn-Témouchent recense, actuellement, 913.758 oliviers disséminés à travers la région, soit 450.400 oliviers en masse et 463.358 oliviers en isolé ou utilisés comme brise-vents.

Ces potentialités seront davantage ren-

forcées avec l'aboutissement du programme d'irrigation agricole à partir de la station d'épuration des eaux usées d'Aïn-Témouchent, récemment mise en exploitation avec un volume de traitement de 11.000 mètres cubes/jour, a souligné M. Berkane.

APS

OUARGLA

Sensibilisation des élèves

sur la prévention routière

Une campagne de sensibilisation sur la prévention routière, organisée par la sûreté de wilaya en direction, notamment, des élèves, a été lancée dimanche dernier à Ouargla, dans le cadre de la journée africaine de la sécurité routière. Lancée à partir de l'école primaire Chahid Abdelkader-Babi, la campagne comporte un programme varié visant à inculquer une pédagogie de sécurité routière chez l'enfant, à travers, notamment, la distribution de dépliants portant des conseils, aux élèves et à leurs parents, sur la prévention routière, en plus de l'animation d'actions éducatives pratiques de sécurité routière sur un circuit pour enfants.

La campagne s'inscrit au titre des actions de proximité menées par la police, en collaboration avec les établissements éducatifs, a-t-on signalé à la cellule de communication de la sûreté de wilaya, à l'occasion de la célébration de cette journée africaine de la sécurité routière placée, cette année, sous le signe de "Routes plus sûres au service du développement durable de l'Afrique". Au moins 228 accidents de la circulation routière ont été enregistrés à travers la wilaya d'Ouargla, durant les neuf premiers mois de 2014, a-t-on signalé, précisant que ces accidents, qui se sont produits en milieu urbain ont fait 11 morts et 217 blessés.

MILA

Tadjenanet à l'heure de la fête du couscous

La 13e édition de la fête du couscous et des pâtes traditionnelles, qui a réuni, cette année, des artisans venus de 15 wilayas du pays, s'est ouverte, dimanche dernier, à la maison des métiers et de l'artisanat de Tadjenanet (Mila).

Initiée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), cette fête consacrée au plat national a permis au public de découvrir et de goûter, dans la soixantaine de stands dressés pour l'occasion, le talent et le savoir-faire de "spécialistes" de différentes régions de l'Algérie profonde. La manifestation, ouverte par le wali Abderrahmane Kadid, en présence d'un public nombreux, était "une occasion pour mettre en valeur la richesse de l'artisanat traditionnel national" et "souligner la nécessité de sa préservation pour les générations futures", ont indiqué les organisateurs. M. Kadid avait suggéré, à cette occasion, l'organisation en 2015 d'une édition maghrébine du couscous et des pâtes traditionnelles pour mettre en relief les traditions culinaires communes aux populations du Maghreb arabe.

La fête, qui s'est poursuivie jusqu'au 20 du mois en cours, agrémentée d'une exposition des différents ustensiles traditionnels utilisés pour rouler, apprêter et cuisiner le couscous, donnera également lieu à l'organisation d'un concours du meilleur plat de couscous.

APS

CONTRE L'ESPIONNAGE
GOUVERNEMENTAL

Amnesty offre un logiciel aux journalistes

Baptisé "Detekt", ce logiciel doit permettre aux journalistes et aux militants de vérifier si leur ordinateur ou appareil mobile est espionné.

Pour aider les journalistes et militants des droits de l'homme à se protéger de l'espionnage des gouvernements, Amnesty International a annoncé jeudi le lancement d'un outil gratuit qui pourra vérifier si leurs ordinateurs sont surveillés par des logiciels espions.

Ce logiciel, baptisé "Detekt", est présenté comme le premier de ce genre à destination du public, afin de détecter "sur les ordinateurs et les appareils mobiles, les principaux logiciels de surveillance connus, dont certains sont utilisés par des gouvernements", a expliqué l'ONG dont le siège est à Londres, dans un communiqué.

Les gouvernements ont de plus en plus souvent recours à des technologies "qui leur permettent de lire les courriels privés de militants et journalistes et d'allumer à distance la caméra et le micro de l'ordinateur de ceux-ci afin d'enregistrer subrepticement leurs activités", a expliqué Mark Marczyński, responsable à Amnesty du programme sur les transferts d'équipements ou de compétences.

Detekt est destiné à avertir de ce genre d'intrusion afin "de contre-attaquer" face à des gouvernements qui utilisent certaines des informations recueillies pour "soumettre défenseurs des droits humains et journalistes à des arrestations arbitraires, des détentions illégales, voire à la torture", a-t-il ajouté. Conçu par Claudio Guarnieri, chercheur allemand spécialisé dans les questions de sécurité, Detekt est lancé par Amnesty International en collaboration avec les organisations Digitale Gesellschaft, Electronic Frontier Foundation et Privacy International.

Agence

SORT DE MILLIONS DE SANS-PAPIERS

Obama tranche seul



Déterminé à se passer du Congrès, dont il dénonce l'inaction, le président américain Barack Obama devait annoncer une série de mesures offrant un répit à plusieurs millions de sans-papiers menacés d'expulsion.

Un peu plus de 11 millions de personnes, dont une grande partie de Mexicains, vivent et travaillent clandestinement aux États-Unis. Depuis les régularisations massives de 1986, sous Ronald Reagan, toutes les tentatives de réforme du système d'immigration ont échoué.

Obama, qui avait fait de ce dossier l'une de ses priorités lors de son arrivée au pouvoir en 2009, a décidé, à deux ans de son départ de la Maison Blanche, de trancher par décrets. Il devait s'exprimer jeudi pour détailler ses propositions.

"Tout le monde est d'accord pour dire que notre système d'immigration ne fonctionne plus", a-t-il souligné dans une vidéo diffusée sur Facebook, promettant des mesures concrètes pour répondre à une situation qui s'est "envenimée depuis trop longtemps". Les clandestins vivant depuis au moins cinq ans aux États-Unis et n'ayant pas d'antécédents judiciaires pourraient, sous certaines conditions, réclamer un permis de travail provisoire.

Par ailleurs, le programme offrant des permis de séjour temporaires aux mineurs arrivés sur le territoire américain avant l'âge de 16 ans, dont 600.000 personnes ont déjà bénéficié, pourrait être élargi. Au total, de trois à cinq millions de personnes devraient être concernées. Si nombre de prédécesseurs de Barack Obama, démocrates comme républicains, ont utilisé leurs pouvoirs exécutifs pour accorder des régularisations à certaines catégories de sans-papiers, jamais des décisions d'une telle ampleur n'avaient été envisagées. Les républicains, très remontés, dénoncent une initiative en rupture avec la tradition démocratique américaine, un élu évoquant même le "diktat d'un empereur". Certains mettent en doute la constitutionnalité d'une telle décision, d'autres réclament plus de temps pour que le Congrès se penche sur le sujet.

"C'est risible", répond le sénateur démocrate Robert Menendez. "C'est le même parti républicain qui refuse de bouger sur une réforme de l'immigration depuis 2006", ajoute-t-il, jugeant qu'il existe un antidote aux inquiétudes de ses adversaires politiques sur les décisions présidentielles. Selon un sondage réalisé pour NBC/Wall Street Journal, 48 % des Américains désapprouvent la démarche du président sur ce dossier, contre 38 % qui y sont favorables. La tempête politique que cette annonce a déclenchée augure mal des relations entre le Congrès et la Maison Blanche sur les mois à venir. La donne politique vient en d'effet de changer à Washington après la large vic-

toire des républicains lors des élections des législatives demi-mandat. Désormais majoritaires à la Chambre des représentants comme au Sénat, ces derniers ne peuvent bloquer un décret présidentiel, mais ils disposent de nombreuses armes pour rendre les deux dernières années d'Obama à la Maison Blanche difficiles.

Ils pourraient par exemple décréter une trêve des confirmations d'ambassadeurs, juges et responsables de l'administration nommés par le président américain, freinant ainsi le travail de l'exécutif. C'est la voie que préconise le sénateur texan Ted Cruz, farouche opposant de Barack Obama, qui voit dans cette "amnistie illégale un caprice du président".

Mais ce proche du Tea Party est loin de faire l'unanimité. Et à l'approche des primaires en vue de la présidentielle de 2016, le débat s'annonce animé au sein d'un parti qui aimerait séduire une partie de l'électorat hispanique, qui a voté à plus de 70 % pour Barack Obama. Pour le *New York Times*, les annonces présidentielles sont d'abord une victoire "du bon sens sur la cruauté, de la force du droit sur le statu quo chaotique".

"Des années ont été perdues, un nombre incalculable de familles ont été brisées pendant que M. Obama s'accrochait à une vaine stratégie visant à essayer d'arracher un accord aux républicains", écrit le quotidien dans son éditorial. "C'est une bonne chose qu'il tourne finalement la page".

R. I. / Agences

JULIAN ASSANGE, AFFAIRE WIKILEAKS

La Suède rejette la demande en appel

La justice suédoise a rejeté jeudi en appel la demande formulée par Julian Assange, le fondateur du site WikiLeaks, de révoquer le mandat d'arrêt qui le vise depuis 2010 dans une affaire d'agression sexuelle présumée.

La cour d'appel a estimé qu'il n'y avait aucune raison de répondre favorablement à la demande de l'Australien, qui vit reclus depuis 2012 à l'intérieur de l'ambassade d'Equateur à Londres.

"Il n'y a aucune raison de révoquer le mandat d'arrêt uniquement parce que Julian Assange est dans une ambassade et que le mandat ne peut pas être exécuté dans l'immédiat à cause de cela", explique la cour d'appel.

Les avocats d'Assange avaient argué de l'impossibilité matérielle d'exécuter le mandat d'arrêt visant leur client. Ils avaient également reproché à la procureure suédoise chargée de l'affaire, Marianne Ny, de ne pas avoir envisagé de se rendre à Londres pour l'interroger.

La cour d'appel leur donne partiellement raison sur ce dernier point, notant que "l'incapacité des procureurs à examiner d'autres pistes n'est pas conforme à leur obligation de faire avancer l'enquête".

Per Samuelson, l'un des avocats d'Assange, a déclaré à Reuters qu'à son avis, l'arrêt de la cour d'appel validerait la position de la défense, tout en lui repro-

chant de ne pas aller au bout de son raisonnement et d'en tirer les conséquences en levant le mandat d'arrêt.

La Suède réclame l'extradition d'Assange pour l'entendre sur des accusations de viol et d'agression sexuelle portées contre lui par deux bénévoles de WikiLeaks en 2010.

Le fondateur du site dit redouter que la Suède ne l'extrade vers les États-Unis, où il pourrait être poursuivi pour la publication sans précédent de dizaines de milliers de fichiers du département d'Etat et de l'armée.

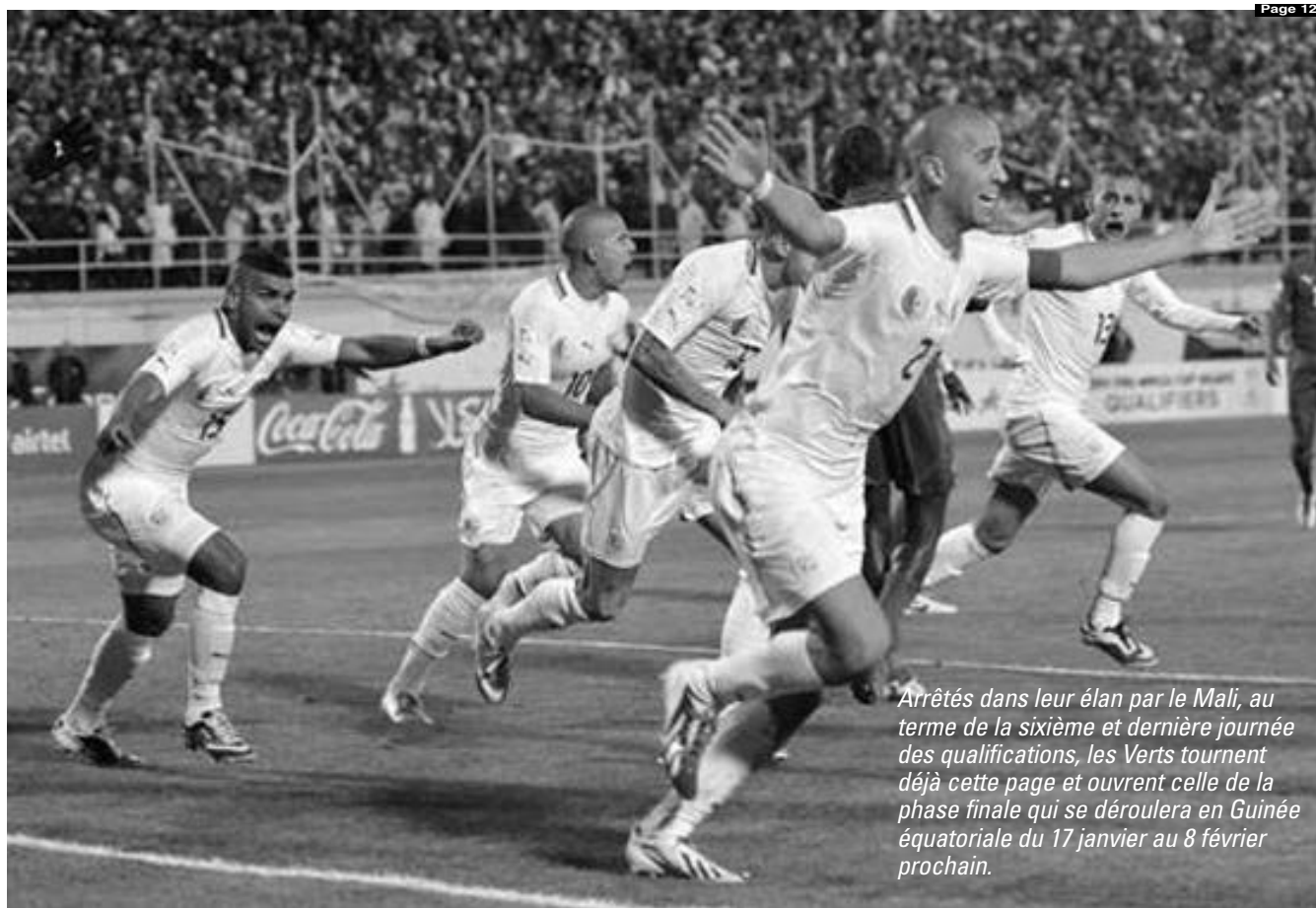
Agence

MCA-USMA, une belle affiche à huis clos

Page 14

CAN 2015

Les Verts, les regards tournés vers la Guinée



Page 12

Arrêtés dans leur élan par le Mali, au terme de la sixième et dernière journée des qualifications, les Verts tournent déjà cette page et ouvrent celle de la phase finale qui se déroulera en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochain.

EQUIPE TYPE DE LA SEMAINE

L'Algérien Yacine Brahimi parmi les onze

L'international algérien Yacine Brahimi, auteur d'un excellent début de saison avec son club le FC Porto et la sélection algérienne, s'est fait une place de choix parmi les onze meilleurs joueurs de la semaine évoluant en Europe, suivant le classement hebdomadaire de la Fifa.



Page 13

CAN 2015

Les Verts, les regards tournés vers la Guinée

Arrêtés dans leur élan par le Mali, au terme de la sixième et dernière journée des qualifications, les Verts tournent déjà cette page et ouvrent celle de la phase finale qui se déroulera en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochain.

PAR MOURAD SALHI

À moins de deux mois du tournoi final qu'abritera la Guinée, les Verts ne peuvent, désormais, qu'à la bonne formule qui leur permettrait de réaliser un bon parcours possible. Les coéquipiers de Yacine Brahimi, qui ont vu leur belle série de belles victoires s'arrêter à la sixième face aux Maliens, comptent aller en Guinée pour chercher le trophée. Les Algériens, qui regrettent de laisser passer une occasion en or de réaliser un carton plein, ne veulent pas commettre la même erreur. Avec un bilan plus qu'honorable, les Algériens, sous la houlette de l'entraîneur français Christian Gourcuff, sont bien partis pour réaliser une bonne Coupe d'Afrique sur les terres équato-guinéennes.

Les Verts, qui ont réussi, signalons-le, à préserver leur bonne dynamique enclenchée avant même le Mondial brésilien, sous la houlette de l'entraîneur bosnien Vahid Halilhodzic, aborderont la phase finale dans la peau de favoris. Les camarades de Sofiane Feghouli, qui ont réussi à atteindre les huitièmes de finale d'une Coupe du monde pour la toute première fois dans leur histoire, ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin. Le premier responsable à la barre technique des Verts, Christian Gourcuff, qui a réussi déjà son premier objectif, à savoir de qualifier la sélection algérienne pour la phase finale, veut aller le plus loin possible. Le technicien français qui s'est dit être responsable de la défaite face au Mali en effectuant plusieurs changements dans l'équipe type, confirme qu'il



aura suffisamment du temps pour rectifier certaines choses et remédier aux lacunes. Beaucoup d'enseignements ont été tirés par cet entraîneur. Le technicien français qui espère récupérer ses joueurs au début du mois de janvier, ne veut rien laisser au hasard. "Maintenant, nous devons voir devant, c'est-à-dire ce tournoi continental qui se profile à l'horizon", a indiqué Gourcuff qui regrette cette défaite face au Mali qui, selon lui, vient de gâcher leur fête. La sélection algérienne qui est devenue la sélection la plus efficace avec, bien évidemment le schéma tactique de Gourcuff à caractère offensif, en inscrivant 11 buts dans cinq matches, est bien placée pour réaliser un parcours lors de la phase finale qu'abritera la Guinée équatoriale. Les camarades de Rafik Halliche, qui ont encaissé seulement quatre buts depuis l'entame des qualifications, sont appelés à bien travailler certaines choses pour être plus solides. Il y a lieu de signaler que le Cameroun compte la meilleure défense du tournoi en n'encaissant qu'un petit but. Les Fennecs, qui s'envolent en Guinée équatoriale dans la peau de

favoris, sont appelés à assumer ce nouveau statut. Le défi sera encore plus grand pour les coéquipiers de Madhi Lacen qui veulent maintenir leur bonne dynamique le plus longtemps possible.

A moins de deux mois de cette 30e édition de la Coupe d'Afrique des nations, les Verts ne tardent pas à renouer avec le chemin des entraînements. La phase finale sera une toute autre paire de manche, selon les techniciens en la matière. Le premier responsable à la barre technique des Verts est appelé à revoir pas mal de choses pour espérer être prêts pour ce grand rendez-vous continental. Christian Gourcuff est attendu à convoquer, encore une fois, les joueurs locaux pour un stage de préparation. Conscient de ce qui l'attend sur les terres équato-guinéennes, le staff technique compte profiter le maximum de cette période qui précède la phase finale pour faire un bon choix de joueurs et mieux s'armer sur tous les plans. La sélection algérienne sera fixée sur ses trois adversaires de la phase finale, le 3 décembre prochain, à l'occasion du tirage au sort prévu à Malabo.

M. S.

MADHI LACEN

"Oublier le passé et bien se préparer pour la CAN-2015"



Le milieu de terrain de l'équipe algérienne de football, Madhi Lacen.

a indiqué que le plus important désormais était de bien se préparer pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée Equatoriale, après la clôture de la campagne qualificative qui a vu les Verts s'incliner à Bamako face au Mali (2-0). "Le bilan de ces qualifications est plus que positif avec cinq victoires en six matches, nous devons apprendre de nos erreurs. Je pense que les conditions à la prochaine CAN seront pratiquement les mêmes qu'au Mali. Il faut se remettre en question, oublier le passé et bien se préparer pour la CAN", a affirmé le joueur de Getafe

à l'issue de la partie. Avec 15 points au compteur, l'Algérie a terminé leader de son groupe devant le Mali (9 points), l'autre qualifié pour la CAN. Le Malawi a terminé 3e (7 pts) alors que l'Éthiopie a fermé la marche (4 pts). Appelé à expliquer cette défaite face aux "Aigles", le vice-capitaine de la sélection évoque un "non-match" : "Nous n'avons pas bien lu le match, nous avons échoué dans les duels, nous nous sommes fait marcher dessus. Nous avons eu peu d'occasions. Nous assumons ce revers. C'était un match difficile face à une bonne équipe malienne à qui

revient le mérite" d'avoir fait le jeu. Pour Lacen, le turnover adopté par le coach national, Christian Gourcuff, qui a aligné un onze inédit, ne constitue pas la raison de ce revers. "Tout le monde est là pour jouer, je ne pense pas que cette défaite est due aux nombreux changements apportés. Les conditions nous ont été défavorables, ce qui est à mon sens l'une des raisons de cette défaite". Les Verts seront fixés sur leurs trois adversaires de la phase de poules de la CAN, le 3 décembre prochain, à l'occasion du tirage au sort prévu à Malabo.

SEYDOU KÉITA

"L'Algérie est un favori en puissance"

Le capitaine de l'équipe malienne de football, Seydou Keita, a estimé que l'Algérie sera "un favori en puissance" pour le sacre final, lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février). "Pour moi, l'Algérie sera un favori en puissance à la prochaine CAN, c'est une excellente équipe qui est en train de forcer l'admiration, elle a dominé le groupe de bout en bout. Atteindre les 1/8es de finale du Mondial n'est pas donné, ce qui me pousse logiquement à placer l'Algérie dans la peau d'un favori", a indiqué, à l'APS, le milieu de terrain de l'AS Rome (série A italienne). Grâce à sa victoire mercredi à Bamako face à l'Algérie (2-0), le Mali accompagne les Verts à la prochaine CAN. "Je pense que tout le peuple malien est content et soulage après cette qualification. Ce n'était pas évident parce que nous restions sur deux défaites de suite. L'équipe a montré qu'elle a du caractère, en dépit de la tension et la pression qui pesaient sur nous avant la rencontre", a-t-il ajouté. En véritable leader et meneur d'hommes, Seydou Keita, a souligné que le Mali ambitionne de réaliser "une grande CAN". "Maintenant que nous sommes qualifiés, nous devons bien préparer la compétition continentale et tout faire pour honorer les couleurs du Mali", a-t-il conclu.

Déclarations

Christian Gourcuff

"Un sentiment de frustration s'est emparé de moi après cette défaite. Nous avons abordé le match avec l'intention de gagner, malheureusement, cela n'a pas été le cas. Mais il ne faut pas dramatiser pour autant. L'équipe malienne s'est présentée en favorite pour ce match et je pense qu'à travers sa prestation, elle a bien confirmé ce statut. On a réalisé un match très fade et le Mali mérite amplement sa victoire, même si c'était avec le concours de l'arbitrage, qui nous a déjà joué un mauvais tour face à l'Éthiopie, à Addis-Abeba. En ce qui concerne les changements opérés lors de cette rencontre, j'ai voulu donner la chance à certains joueurs qu'on n'a pas beaucoup vu, et j'estime avoir une part de responsabilité dans cette défaite à travers ce turn-over. Pour ce qui est du bilan de cette campagne qualificative, je pense qu'il est plus que positif, avec notamment cinq victoires sur six. Certes, nous avions arraché notre qualification relativement tôt, mais je reconnais que le fait de terminer les qualifications avec une défaite gâche un peu la fête. Cela dit, c'est un revers riche en enseignements, notamment, en ce qui concerne le choix des joueurs."

Mehdi Zeffane

"C'est une défaite amère pour nous qui intervient après cinq victoires de rang. L'arbitre était un peu du côté du Mali, mais cela fait partie du jeu. Après une première période assez terne, nous avons su relever la tête en seconde mi-temps. Maintenant, nous devons bien nous préparer pour la CAN. En ce qui me concerne, je suis bien évidemment content de mes débuts avec la sélection, j'ai fait de mon mieux pour être à la hauteur de la confiance, je suis content de mon match, mais il y a eu la défaite, je ne suis pas satisfait."

Hilal Soudani

"Nous avons joué un match difficile dans des conditions défavorables. L'arbitre nous a joués quelques désavantages. Ce match face au Mali constituait beaucoup plus pour nous un test pour préparer la prochaine CAN."

Djamel Mesbah

"Nous sommes déçus par cette défaite. C'est clair, on ne peut pas gagner tous nos matches, même si nous avons donné le maximum pour l'emporter. Les Maliens ont gagné les duels, ce qui nous a mis à fait la différence. Aujourd'hui, j'ai joué au milieu de terrain, cela fait 7 ou 8 ans que je n'ai pas joué dans ce compartiment, mais je reste à la disposition du sélectionneur. Maintenant, nous devons penser à la CAN."

Yazid Mansouri

"Nous avons joué dans des conditions un peu difficiles, au niveau du climat notamment. Nous avons subi le match avec un arbitrage très douteux. Maintenant, il faut en tirer les enseignements de ce match en prévision de la CAN en Guinée équatoriale. Concernant les changements, nous avons voulu donner du temps de jeu à certains joueurs, d'autant qu'on n'est pas à l'abri de suspensions ou de pépins physiques."

Jonathan Pitroipa
meilleur buteur des éliminatoires

Le Burkinabé Jonathan Pitroipa, auteur de 6 buts, a fini meilleur buteur des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football, qui ont pris fin mercredi avec le déroulement de la sixième et dernière journée. Le malien à jouer des Étoiles a inscrit son sixième but mercredi à Ouagadougou contre l'Angola. Jonathan Pitroipa a marqué à tous les matchs où il a pris part. Le meilleur joueur de la CAN 2013 est resté sur le banc contre le Gabon à Libreville en octobre 2014. "C'est grâce à mes coéquipiers. Il faut maintenant que je continue à progresser. J'espère qu'à la CAN, je vais faire gagner mon équipe. Je vais travailler pour réaliser cette performance à la CAN", a confié Pitroipa à la presse locale. Le meilleur buteur algérien dans les éliminatoires de la CAN-2015 est Yacine Brahimi qui a marqué trois buts. Le meneur de jeu des Verts a inscrit ses trois buts contre respectivement l'Éthiopie (2-1), le Malawi (3-0) et l'Éthiopie (3-1). En six matches de qualifications, l'attaque algérienne a secoué les filets adverses 11 fois. Les autres buteurs sont : Mahrez (2 buts) Soudani, Medjani, Halliche, Mesbah, Slimani et Feghouli (1 but). La CAN se déroulera en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochain. Le tirage au sort aura lieu le 3 décembre à Malabo.

EQUIPE TYPE DE LA SEMAINE

L'Algérien Yacine Brahimi parmi les onze

L'international algérien Yacine Brahimi, auteur d'un excellent début de saison avec son club le FC Porto et la sélection algérienne, s'est fait une place de choix parmi les onze meilleurs joueurs de la semaine évoluant en Europe, suivant le classement hebdomadaire de la Fifa. L'Algérien a intégré cette équipe, appelée "Ultimate Team", grâce aux 79 points qu'il a récolté et qui le placent juste derrière le Madrilène, Isco (84 points) et les deux "fiches" du Bayern Munich, Arjen Robben et Xherdan Shaqiri, respectivement avec 92 et 81 points. La meilleure défense de la semaine, selon le même sondage Fifa, se compose de Raphaël Guerreiro (FC Lorient) avec 74 points, Kamil Glik (Torino) avec 80 points, Havard Nordveit (Borussia

M'gladbach) avec 77 points et James Chester (Hull City) avec 73 points. Le portier de Cardiff City, David Marshall, a ravi la vedette à ses concurrents en totalisant 77 points, tandis que Danny Welbeck (Arsenal) Burak Yilmaz (Galatasaray) trônent au classement des meilleurs buteurs de la semaine, respectivement avec 80 et 79 points. Yacine Brahimi (24 ans) était remplaçant avec les Verts, mercredi soir à Bamako, pour le compte de la 6e journée des qualifications à la CAN-2015. Le sélectionneur Christian Gourcuff ne l'a incorporé en jeu qu'en 2e mi-temps, mais son apport n'a rien changé au score, resté de deux buts à zéro en faveur des Aigles, jusqu'au coup de sifflet final.



Les 16 qualifiés

Afrique du Sud
Algérie
Burkina Faso
Cameroun
Cap-Vert
Congo
Côte d'Ivoire
Gabon
Ghana
Guinée
Guinée équatoriale
(pays organisateur)
Mali
RD Congo (meilleur 3°)
Sénégal
Tunisie
Zambie

CAN-2015

La zone ouest-africaine en force, l'Afrique du Nord en retrait

Avec sept sélections qualifiées sur les 16 devant prendre part à la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 de football, prévue du 17 janvier au 8 février, la zone ouest-africaine sera présente en force en Guinée équatoriale, contre seulement deux équipes de l'Afrique du Nord, l'Algérie et la Tunisie. En plus de la Côte d'Ivoire et du Ghana qui sont des habitués de la compétition, il y aura le Burkina Faso, finaliste en 2013, le Mali (3e en 2013), le Cap-Vert (quart de finaliste en 2013), la

Guinée et le Sénégal. Ces deux derniers pays font leur retour à la compétition, après leur absence à la précédente compétition en Afrique du Sud. Un ton au-dessus de l'Union des fédérations ouest africaines de football (UFOA/B), la zone A présente plus de qualifiés avec le Cap Vert, la Guinée, le Mali et le Sénégal. D'ailleurs, c'est la deuxième fois consécutive que "les Requins Bleus" se qualifient à une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Le 3e échec consécutif de l'Égypte à prendre part à la CAN confirme le retrait de l'Afrique du Nord qui ne sera représentée que par deux sélections : l'Algérie et la Tunisie. Les Verts ont été les premiers à valider leur billet pour le grand rendez-vous africain en dominant de la tête et des épaules le groupe B, tout comme les Aigles de Carthage qui ont terminé à la première place du groupe G. Avec la Guinée équatoriale (pays hôte), l'Afrique centrale a placé cinq sélections en phase finale.

Il s'agit du Cameroun, des deux Congo (Congo Brazzaville et la RD Congo), du Gabon et du pays hôte. Dirigés par Claude Leroy, les Diables Rouges du Congo reviennent en phase finale de CAN, 15 ans après leur dernière participation. La zone Sud sera représentée par l'Afrique du Sud. Et la Zambie qui reviendra en Guinée équatoriale, trois ans après y avoir remporté sa première coupe continentale en 2012. Le tirage au sort de la phase finale aura lieu le 3 décembre prochain à Malabo.

Quatre entraîneurs locaux contre onze étrangers

Quatre entraîneurs locaux dont deux "intérimaires" contre 11 étrangers ont réussi à qualifier leurs sélections nationales en phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 (17 janv. - 8 fév./Guinée équatoriale), que ne jouera pas Stephen Keshi sélectionneur du Nigeria. Le sélectionneur de l'Afrique du Sud, Shakes Mashaba, passera dans l'histoire comme le technicien qui a empêché le Nigeria de Keshi d'aller défendre son titre en Guinée équatoriale. Les "Bafana-Bafana", après la Coupe du monde 2010, se sont résolument tournés vers l'expertise locale. Après Gordon Igesund (CAN-2013), c'est à Shakes Mashaba qu'est revenu l'honneur de diriger la sélection de la nation "arc-en-ciel". Le second technicien africain

qui a réussi à conduire la sélection de son pays à la CAN-2015 est "l'intérimaire" Maxwell Konadu, lequel a remplacé Kwesi Appiah à la tête du Ghana. Après deux premiers matches joués sous la direction de Kwesi Appiah, qui a été par la suite démis de ses fonctions, la Fédération ghanéenne de football a confié les rênes des Black stars à son adjoint Maxwell Konadu qui a accompli parfaitement sa mission. L'autre "intérimaire" qui a réussi à qualifier sa sélection en phase finale, est le Zambien Honor Janza nommé en remplacement du Français Patrick Beaumelle qui est allé rejoindre Hervé Renard sur le banc des Éléphants de Côte d'Ivoire. Le Congolais Florent Kibenge est le quatrième technicien africain à relever le défi en

qualifiant son pays pour le grand rendez-vous footballistique africain. Battu en finale de la Ligue des champions avec son club le Vita Club de Kinshasa devant le club algérien de l'Entente Sétif (2-2 et 1-1), Florent Kibenge a réussi un pari difficile, celui de qualifier la RD Congo en phase finale de la CAN-2015. Si elle est passée par la place du meilleur 3e, la RD Congo sera à la phase finale de la CAN dans un tournoi qui aura lieu en Afrique centrale. D'autre part, les entraîneurs français (5) arrivent en tête des techniciens étrangers ayant réussi à qualifier leurs sélections à la CAN-2015, devant les Belges (2) et les Portugais (2), un Allemand et un Polonais.

NIGERIA

La Fédération assume la responsabilité de l'élimination

La Fédération nigérienne de football (NFF) a affirmé, ce jeudi, qu'elle assume totalement l'élimination des Super Eagles de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, prévue en Guinée équatoriale. Les champions d'Afrique en titre ont terminé troisième dans le groupe A après le nul concédé à domicile face à l'Afrique du Sud (2-2) mercredi à Uyo, lors de la sixième et dernière journée des qualifications "La NFF assume l'entière responsabilité pour ce qui est arrivé à l'équipe nationale", a indiqué le président de la NFA Amaju Pinnick. "C'est une véritable tragédie pour nous de laisser échapper la qualification pour la CAN-2015 de si près", a-t-il poursuivi. Le Nigeria avait mal entamé les qualifications de la CAN-2015 en essuyant la défaite à domicile devant le Congo (3-2) et le sélectionneur Stephen Keshi avait été démis de ses fonctions avant qu'il ne reprenne ses fonctions suite à une intervention du président. Le Nigeria avait également manqué la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2012 co-organisée par la Guinée équatoriale et le Gabon. De son côté, l'attaquant de Hull City Some Aluko, auteur des deux buts nigériens contre l'Afrique du Sud, a déclaré que l'ensemble de l'équipe a été dévastée. "Je suis déçu, tout le monde est déçu", a-t-il dit. "On n'a pas eu le résultat que nous voulions. Maintenant, à nous de se relever de cet échec", a-t-il souligné.



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS, 11^E JOURNÉE

MCA-USMA, une belle affiche à huis clos

Les regards seront braqués aujourd'hui vers le stade Omar-Hamadi qui abritera un derby algérois à grand enjeu, comptant pour la onzième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, qui sera marquée également le déplacement périlleux du leader harrachi à Sétif.

PAR MOURAD SALHI

Sans entraîneur depuis le limogeage de Boualem Charef, le MC Alger accueillera ce soir l'USM Alger dans l'une des belles affiches de cette 11^e journée mais sans public. Le stade Omar-Hamadi de Bologhine réunira ce soir deux rivaux de toujours mais qui ne partagent pas cette fois-ci les mêmes objectifs. Le Mouloudia d'Alger, qui traverse une période difficile avec une série de résultats négatifs, dont le dernier était lors du derby algérois face au CR Belouizdad, est appelé à bien réagir pour éviter de s'enfoncer davantage dans sa crise. Occupant la dernière place avec 9 points seulement en compagnie du NA Hussein Dey, les Algérois dirigés par Boualem Laroum sont, désormais, dos au mur et condamnés à réagir contre leur voisins de Soustara. Les Rouge et Noir, sous la houlette de l'entraîneur français Hubert Velud, qui restent sur deux succès de rang qui les ont propulsés d'ailleurs à la quatrième place au classement, profiteront certainement de ce huis clos pour réaliser une troisième victoire de suite.

L'autre belle affiche de cette nouvelle journée mettra aux prises l'ES Sétif, champion d'Afrique, et l'USM Harrach qui n'est autre que l'actuel leader du championnat. Les Harrachis effectueront un déplacement périlleux à la capitale des Hauts-Plateaux pour défier une équipe sétifienne qui enchaîne les bons résultats depuis leur consécration africaine. Les poulains de Kheïrddine Madoui, qui sont revenus avec les trois points de Béchar en battant la JS Saoura sur ses bases, tenteront de préserver cette bonne dynamique. Avec deux matchs en moins,



les gars d'Aïn Fouara veulent épingler le leader et se rapprocher davantage du haut du tableau. Les joueurs de Lavigerie ne comptent pas les entendre de cette oreille. Eux qui ont réussi déjà à infliger au MO Béjaïa sa première défaite de la saison, sont déterminés à aller chercher le gain du match qui leur permettra de préserver le fauteuil de leader.

Le troisième au classement général, en l'occurrence le MC Oran effectuera un long périlleux déplacement à Béchar pour croiser le fer avec la JS Saoura en pleine crise en ce moment. L'équipe locale, qui a vu l'arrivée de l'entraîneur français Denis Goavec, à la place de Khezzer, veut profiter de cette belle opportunité à domicile pour renouer avec le succès.

Le CR Belouizdad, qui a retrouvé son niveau avec l'arrivée d'Alain Michel, effectuera également un déplacement

périlleux à l'Ouest du pays pour donner la réplique à l'ASM Oran. Les Algérois visent un troisième succès consécutif pour confirmer leur retour. La lanterne rouge, le NA Hussein Dey, recevra le RC Arbaâ dans un match qui s'annonce très disputé de part et d'autre. Les deux équipes ont connue des changements dans leurs staffs techniques. L'USM Bel-Abbès accueillera le MC El-Eulma sur ses bases

avec la ferme intention de glaner les trois points alors qu'en face, Azzedine Aït Doudi qui veut réussir ses débuts avec le Mouloudia d'El-Eulma. Le même objectif pour Rachid Belhout, qui rejoint le CS Constantine et qui espère une victoire aujourd'hui à l'extérieur face à l'ASO Chlef. Le derby kabyle entre le MO Béjaïa et la JS Kabylie a eu lieu hier au stade de l'Unité maghrébine. **M. S.**

Programme des rencontres

Béchar (20-Août-1955)	: JS Saoura - MC Oran (15h)
Alger (Bologhine)	: MC Alger - USM Alger (18h), huis clos
Oran (Zabana)	: ASM Oran - CR Belouizdad (18h)
Sétif (8-Mai-1945)	: ES Sétif - USM El Harrach (17h45)
Bel-Abbès	: USM Bel-Abbès - MC El-Eulma (18h)
Alger (20-Août-1955)	: NA Hussein Dey - RC Arbaâ (16h)
Chlef	: ASO Chlef - CS Constantine (16h)

MC ALGER, FUITE DES ENTRAÎNEURS Le président Hadj Taleb crie au "complot"

Le président du MC Alger, Hadj Taleb, s'est dit, jeudi, outré par "certaines parties dans le club" qui "complotent" contre leur propre équipe en dissuadant tous les entraîneurs contactés à venir succéder à Boualem Charef, démis de ses fonctions il y a quelques jours. Le MCA, 15^e et avant-dernier du championnat de Ligue 1 algérienne, peine à trouver un nouvel entraîneur. La direction du club devait engager le Bosnien Mécha Bazdarévic en début de semaine, mais ce dernier s'était rétracté à la dernière minute. Même attitude du Portugais Arthur Jorge, qui était attendu au plus tard vendredi à Alger après avoir donné son accord avant de changer d'avis. "C'est vraiment mesquin ce que font certains qui

se proclament pourtant des Mouloudéens. Ils sont en train de casser le club en dissuadant les entraîneurs contactés à venir", a déclaré Taleb à l'APS. Pour étayer ses dires, le premier responsable du Doyen est revenu sur les épisodes de Bazdarévic et Arthur Jorge.

"Avec le premier, nous avions tout conclu. J'ai même dépêché trois de mes assistants en France pour le rencontrer samedi dernier. Il était tout content de les accueillir, mais soudainement, et dès le lendemain, il ne répondait ni à mes appels ni à mes messages. Son comportement m'a intrigué, avant qu'il ne décline définitivement notre offre", a raconté Taleb.

"Quant à Arthur Jorge, ce dernier m'a clairement signifié qu'il a reçu des appels

anonymes d'Algérie par lesquels leurs auteurs l'ont conseillé de ne pas entraîner le Mouloudia. Je suis toujours en contact avec lui, mais ça m'étonnerait qu'il vienne", a-t-il poursuivi. La piste étrangère toujours d'actualité.

Face à cette situation inédite, Taleb, quatrième président du Mouloudia depuis que Sonatrach a racheté le club phare de la capitale en janvier 2013, a reconnu qu'il était devenu très difficile pour lui de travailler "dans un environnement aussi hostile". Il a, certes, assuré disposer d'autres alternatives à propos de l'entraîneur appelé à prendre les rênes techniques de son équipe, mais reste persuadé que le Doyen continuera à broyer du noir tant qu'il est tout le temps victime de "com-

plots fomentés par différentes personnes dans le club". Il a même accusé ces parties, qu'il n'a pas voulu citer, de vouloir profiter de la bonne santé financière des Vert et Rouge depuis que Sonatrach a racheté le club, "à des fins personnelles".

En dépit de ces deux mauvaises expériences avec les entraîneurs bosnien et portugais, Hadj Taleb, qui garde un infime espoir de voir Arthur Jorge revenir sur sa décision de ne pas venir, a précisé que les autres candidats pour la succession de Charef sont également des étrangers.

En attendant de régler ce dossier, c'est le directeur technique de l'équipe, Boualem Laroum, qui dirigera les Vert et Rouge face à l'USM Alger, samedi à huis clos au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

IL A ÉTÉ INHUMÉ JEUDI DERNIER AU CIMETIÈRE D'EL-ALIA À ALGER

La famille artistique pleure Dda kaci...

Le comédien atypique, Kaci Tizi- Ouzou, qui a consacré plus d'un demi-siècle de sa vie à la culture algérienne, est décédé mercredi dernier à Alger, à l'âge de 83 ans, après une longue maladie.



Dda Kaci a été inhumé, jeudi en début d'après-midi, au cimetière d'El-Alia à Alger en présence d'une foule nombreuse, composée d'officiels, d'artistes, d'hommes de culture et de beaucoup d'admirateurs qui ont tenu à accompagner l'artiste à sa dernière demeure.

PAR IDIR AMMOUR

Une oraison funèbre a été lue par un représentant du ministère de la Culture pour rappeler le riche parcours artistique du défunt depuis ses débuts. L'oraison était entrecoupée, parfois, de cris qui s'élevaient de la foule. La mise en terre du défunt a été un moment

d'intense émotion: une tristesse infinie se lisait sur les visages des présents, dont beaucoup ne pouvaient contenir leurs larmes... Hamid Lourari est né en 1931 au village d'Ighil Oufella dans la commune de Beni-Ouarthilane, dans la wilaya de Béjaïa et a entamé sa longue carrière, à l'âge de 14 ans, en intégrant la troupe de Bey Rédha.

Une carrière au cours de laquelle il a réalisé de nombreux sketches et participé à une série de films et feuilletons et, surtout, réalisé de milliers d'émissions radiophoniques. Il possède une série importante d'enregistrements avec des artistes algériens qui datent de la fin des années 40 et 50. Pendant la guerre de Libération nationale, Hamid Lourari rejoint la cause nationale et part en France où il est arrêté à plusieurs reprises, pour détention d'armes ou pour avoir abrité des réunions de militants, avant d'être libéré en 1961 et de rentrer en Algérie. Au lendemain de l'Indépendance, Hamid Lourari rejoint la radio Chaîne II où animait ses

premières émissions, basées sur les sketches et des chansonnettes, avec Mohamed Hilmi. En 1968, Hamid Lourari, rencontre son acolyte Ahmed Kadri, "Krikeche", qu'il va accompagner sur les planches du théâtre et à la télévision sous le nom de "Kaci Tizi Ouzou". Il formera également un duo avec Hassan El Hassani. Après plus de 30 ans passés à la radio, une carrière riche empreinte de satires et de dérision, un passage au cinéma dans des films comme *La nuit a peur du soleil* de Mustapha Badie et une longue carrière sur les planches du théâtre. En 2006 l'artiste publie aux éditions Anep ses mémoires intitulées *Ammi Kaci ou les mémoires de Kaci Tizi Ouzou*. Nombreux furent ceux qui, en ce jour de deuil, sont venus soutenir dans sa douleur la famille de Hamid Lourari, un immense artiste qui a contribué à donner à l'art ses lettres de noblesse. Nous nous associons à la douleur des proches et amis et leur adressons nos sincères condoléances.

I. A.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR ABU AL ABBAS AHMED AL-GHUBRINI

Le bibliographe des savants de Béjaïa au centre des débats

Un colloque international, articulé autour du bibliographe des savants de Béjaïa au moyen âge, Abu al Abbas Ahmed Al-Ghubrini (1246-1314) a été tenu, mercredi à Béjaïa, en présence d'éminents spécialistes, (historiens, anthropologues, sciences religieuses...), d'universités algériennes et étrangères, notamment, de Tunisie, de France et des Etats-Unis. L'objectif de la rencontre est de lever le voile sur la vie, le parcours et l'œuvre de cette figure emblématique du XIII^e siècle, connu pour son érudition, son activité intellectuelle et politique, mais qui doit essentiellement sa célébrité à un ouvrage référentiel, intitulé *Unwan ad-Diraya* (Symbole du savoir), dans lequel, il a répertorié et recensé les principaux hommes de science et religion connus par Béjaïa entre le VII^e et le XIII^e siècles. L'ouvrage, tout en dressant un listing de 108 personnalités marquantes, apporte une foule d'information sur la cité, ses mœurs, ses pratiques et surtout l'activité intellectuelle qui y régnait. Béjaïa alors,

était en effet, un pôle de savoir de premier ordre, accueillant des intellectuels d'horizons divers et de disciplines multiformes, allant des sciences religieuses et juridiques, aux mathématiques et astronomie, en passant par la médecine, l'architecture et la sociologie.

C'était un centre d'apprentissage mais aussi de confrontation d'idées universelles, à l'instar des "disputes" du sociologue ibérique Raymond Lulle avec les oulémas, une référence dans le débat religieux entre les deux religions monothéistes. Ibn Khaldoun, en tous cas, ne s'est pas trompé, en s'y inspirant et en évoquant les mérites de l'ouvrage et de son auteur. Ce recueil, écrivait-il, *"l'histoire des Berbères était destiné à mettre en relief la précellence, non pas d'un individu, mais d'une cité tout entière -Béjaïa- à une époque déterminée, grâce aux mérites de ses lettrés et hommes de religion"*.

Dominique Urvoys de l'université de Toulouse (France), présent au colloque, n'en pense pas moins puisqu'il considère

que les chroniques contenues dans *Unwan ad-Diraya* sont de nature à "permettre dans l'avenir à jeter un pont entre recherches sociologiques et recherches historiques".

Sept cents ans après son édition, l'ouvrage en tous cas continue à polariser l'intérêt de beaucoup de chercheurs dans divers domaines, qui sans trouver des théories toutes faites y trouvent néanmoins matière à comprendre le contexte d'alors, grâce à une foison d'informations et de réflexions très pointues.

C'est qu'Al Ghubrini, réputé pour avoir été un juriconsulte de grande compétence, ayant officié en qualité de "cadi des cadis", a été l'érudit exemplaire, une espèce de touche à tout, dont l'observation et le jugement étaient respectés de tous.

Cadi, ambassadeur à l'occasion, conseiller politique, exégète, philosophe, poète, Al Ghubrini avait plus d'une corde à son arc, que le colloque s'est proposé de cerner, d'examiner ou d'exhumer.

MAISONS D'ÉDITIONS PUBLIQUES
ET PRIVÉES

Un nouveau syndicat d'éditeurs prochainement

Un nouveau syndicat d'éditeurs de livres, composé d'une soixantaine de maisons d'éditions publiques et privées, sera créé très prochainement, ont annoncé jeudi à Alger des éditeurs. L'assemblée générale constitutive de ce nouveau syndicat se tiendra "d'ici à la fin de l'année" en cours, portant à deux le nombre de structures représentatives de cette profession, ont indiqué ces éditeurs à l'APS en marge de deux journées organisées à Alger par le Centre national du livre. L'initiative de créer cette nouvelle instance syndicale, aux côtés du Snel (le Syndicat national des éditeurs), revient à une quinzaine d'éditeurs, publics comme l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), ou privés comme Chihab, Casbah, Hibr et Dar El Othmania, selon Athmane Flici, directeur de cette dernière maison d'édition. Les promoteurs de ce projet avaient fait circuler, lors du dernier Salon international du livre, une pétition signée par une cinquantaine d'éditeurs qui déclaraient n'être représentés "en aucun cas et en n'importe quelle circonstance" par l'actuelle présidence du Snel. Des professionnels (dont d'anciens membres du Snel) avaient déjà tenté en octobre 2012 de créer une nouvelle organisation syndicale (Organisation nationale des éditeurs du livre), un projet qui n'a finalement pas abouti. Le directeur du Centre national du livre, Hassen Bendif, avait, de son côté, appelé les professionnels du livre à "désigner leurs représentants" au sein du Conseil d'orientation du pour accélérer les activités du centre, cinq ans après sa création. La nécessité d'avoir une représentation des éditeurs pour "mieux organiser et communiquer" les préoccupations des professionnels avait, par ailleurs, été souhaitée par d'autres membres du Cnl lors de ces journées d'études. Ces rencontres de deux jours avaient pour objectif de recueillir les propositions des éditeurs et des distributeurs sur les problèmes liés à leurs activités et d'informer les professionnels sur les différentes missions et projets menés par le Cnl. Elles seront suivies, les 3 et 4 décembre, par deux journées similaires consacrées aux libraires.

DIFFUSION ET ÉDITION L'OPU à la disposition des éditeurs

L'Office des publications universitaires (OPU) propose de mettre son réseau de distribution et ses points de vente à la disposition des différents éditeurs pour une meilleure distribution du livre, a indiqué la directrice commerciale de l'Opu. Rencontré en marge des journées d'études sur la diffusion et l'édition organisées par le Centre national du livre, Samia Zeriane avait proposé "la création d'une centrale de distribution soutenue par ce réseau", une idée favorablement accueillie par les participants et les organisateurs des rencontres. L'Opu, initialement spécialisée dans l'édition et la distribution du livre universitaire, dispose actuellement de 50 points de vente à l'intérieur des campus universitaires algériens en plus de trois librairies dans les grandes villes que l'office souhaite "ouvrir à tous les éditeurs", propose Samia Zeriane. Affirmant que dans certaines régions l'Opu reste la seule librairie existante, la directrice précise que l'Opu dispose en outre de trois imprimeries et d'un parc roulant, certes "insuffisant", et qui pourraient être mis à la disposition des éditeurs. Pour elle, la création d'une "entreprise économique regroupant les éditeurs algériens" chargée de distribuer et de promouvoir le livre, constitue la "formule idéale" pour concrétiser ce partenariat. L'office a également formulé une demande au Centre national du livre pour que "les libraires de l'Opu puissent bénéficier de programmes de formation et de mise à niveau" pour vendre d'autres ouvrages que le livre universitaire. Créé en 1975, l'Opu fournit des prestations "dans le respect du principe de service public en vue d'améliorer la qualité de l'acte pédagogique..." sur la base d'une politique de prix permettant l'accès à l'ensemble de la communauté universitaire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SÉTIF CONSERVATION DES FORÊTS
Numéro fiscal : 19015070091/D5070091

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°14/2014

Le wali de la wilaya de Sétif représenté par le conservateur des forêts lance un avis d'appel d'offres national restreint adressé aux entreprises qualifiées dans la construction comme activité principale ayant une catégorie de qualification trois (03) et plus et une qualification de travaux hydraulique comme activité secondaire dans la réalisation de pépinières hors sol au profit des forêts de la wilaya réparties en lots séparés.

Lot N° 01 : Réalisation pépinière hors sol à Hammam Soukhna commune de Hammam Soukhna
-Fourniture et poses de châssis de production sur élevé, de l'ossature avec l'équipement de l'ombrière (50mx10m=500m2) et du système d'irrigation par brumisation avec toutes suggestions
-Fourniture et pose de serre de production de plants ornementaux à contrôle automatique sur une longueur de 15m x 8m de largeur d'une superficie de 120 m2.
-Réalisation d'un bassin de 100 m3 et son raccordement à la conduite nécessaire

-Construction de loges de gardien avec équipements de sanitaires
-Construction d'un magasin de stockage de matériel

Lot N° 02 : Réalisation pépinière hors sol à Tala Ifacene

Commune de Tala Ifacene
-Fourniture et poses de châssis de production surélévée, de l'ossature avec l'équipement de l'ombrière (50mx10m=500m2) et du système d'irrigation par brumisation avec toutes suggestions
-Fourniture et pose de serre de production de plants ornementaux à contrôle automatique sur une longueur de 15m x 8m de largeur d'une superficie de 120 m2.
-Réalisation d'un bassin de 100 m3 et son raccordement à la conduite nécessaire

-Réalisation d'un forage de 60 ML avec son équipement
-Construction de loges de gardien avec équipements de sanitaires

-Construction d'un magasin de stockage de matériel

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers de charges techniques et financiers auprès du service de la protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts de la wilaya, Cité Administrative Tabet Sétif. Les soumissions doivent être accompagnées des pièces suivantes (Toutes les pièces doivent être légalisées.)

1er Pli: Offre technique : contient les pièces suivantes :

- Une déclaration à soucrire "remplie, datée et signée"
- Une déclaration de probité "remplie, datée et signée"
- Cahier des offres techniques, "rempli, daté et signé"
- Attestation(s) de bonne(s) exécution délivré(s) par des services administratifs ayant réalisé ce type de projet
- Copie de l'attestation de qualification professionnelle dans la construction ayant une catégorie trois (03) ou quatre (04) et plus
- Copie de l'attestation de qualification de travaux hydraulique "comme activité secondaire"
- Copie d'extrait de rôles dont la validité ne dépasse pas 03 mois après ou contenant un calendrier de versement des dettes visé par les services des impôts
- Copie du registre de commerce
- Copie du statut de l'entreprise. (Pour les sociétés)
- Copie du numéro d'immatriculation fiscale (NIF)
- Attestation de situation financière des 03 dernières années (2011-2012-2013)
- Copie du casier judiciaire n° 03 en cours de validité pour la personne signataire de l'offre
- Copie de certificat de mise à jour (CNAS-CACOBATH, CASNOS)
- Moyens humains (justifiés par des attestations CNAS en cours de validité)
- Pour l'encadrement technique il y a lieu de joindre le diplôme et l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité
- La liste des moyens matériels doit être justifiée par un PV notarié de l'année 2014
- Certificat légal des comptes sociaux de l'année 2013

2ème pli : Offre financière :

- La lettre de soumission
 - Le bordereau des prix unitaires
 - Le bordereau quantitatif et estimatif
- Chacune de ces deux enveloppes doit être identifiée en tant que telle (offre technique - offre financière)
- La durée de préparation des offres est fixée à : quinze (15) jours à partir de la 1ère parution dans les journaux et le BOMOP.
- La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres de 8h00 à 14h00, au siège de la Conservation des forêts de la wilaya de Sétif (service de la protection de la faune et de la flore).
- Dans le cas où ce jour coïnciderait avec un jour de fin de semaine ou jour férié, l'ouverture des plis aura lieu le premier jour ouvrable qui suit le début de la semaine.
- L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la conservation des forêts de la wilaya de Sétif. (Séance publique).
- La validité de l'offre est limitée (03 mois + la période de préparation du dossier. .

Midi Libre n° 2335 - Samedi 22 novembre 2014 - Anep - 157 938

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : TEBESSA/DAIRA NEGRINE/COMMUNE NEGRINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA 3ÈME FOIS

Le président de l'assemblée populaire communale de Negrine lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la 3ème fois pour la réalisation du projet suivant :

Travaux d'aménagement urbain de rénovation d'accès principal de la ville Nord-Sud de Negrine (Batu mage des parkings et parties des routes secondaires).

Les entreprises calicifiées en matières des travaux de publics activité principale classées en 4 Quatrième degrés et plus désirant participer à cet appel d'offres de s'adresser au secrétariat général de la commune de Negrine pour y retirer les cahiers des charges techniques et financières contre le paiement du droit d'impression fixe à 2.000.00 DA (deux mille dinars algériens).

Les offres doivent être jointes par les documents suivants :

L'offre technique :

- 1-Déclaration à soucrire remplie datee, signée model jointe au dossier
- 2-Déclaration de probité bien remplie, datee model jointe au dossier
- 3-Cahier des prescriptions spéciales rempli date paraphé et signe
- 4-Cahier des charges dûment signe paraphe date et rempli avec a "mention lu et accepté"
- 5-Copie de registre de commerce de l'Etablissement légalisée par les sein ces des registre de commerce
- 6-Certificat du casier judiciaire (copie original) du soumissionnaire en cours de validité
- 7-Certificat de classification et qualification (copie conforme légalisée en cours de validité)
- 8-Extrait des rôles au nom du soumissionnaire en cours de validité
- 9-Certificat de mise à jour (CACOBATH - CNAS - CASNOS) en cours de validité
- 10-Bilans fiscaux des trois dernières années joint

percés justificative officielle exigent le rôle au service des impôts ou copie légalisée par le commissaire aux comptes agréé

- 11-Certificat des bonnes exécution des travaux similaires signes par les maîtres d'ouvrages précisant la nature des travaux réalisés
- 12-Liste de taille des moyens matériel propose
- 13-Listes des moyens humains
- 14-Référence bancaire
- 15-Copie du numéro d'identification fiscal (copie conforme légalisée)
- 16-Copie du statut de création par les entreprises
- 17-Certificat de dépôt du comptes des entreprises

Offre financière :

- La lettre de soumission remplie, datee et signée model jointe
- Le bordereau des prix unitaires des ment rempli date et signe par le soumissionnaire
- Devis quantitatif rempli date et signe et estimatif

Les offres techniques et financières doivent être déposées sous enveloppes fermées et cachetées dans une troisième enveloppe anonyme adressée à :

Monsieur le Président de l'assemblée populaire communale de Negrine
(Appel d'offres national restreint, à ne pas ouvrir) Pour le projet suivant : Travaux d'aménagement urbain de rénovation d'accès principal de la ville Nord-Sud de Negrine (Batu mage des parkings et parties des routes secondaires)

Le délai maximum de dépôt des offres est fixé à 21 jours à compter de la première diffusion de cet avis aux journaux nationaux et le BOMOP à 14:00 heures du dernier jour du délai fixé plus haut.

Le soumissionnaire sont tenus de leurs soumissions pendant 120 jours à partir du dépôt des offres.

Midi Libre n° 2335 - Samedi 22 novembre 2014 - Anep - 157 960

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N.L.F : 000201015000581

N° 112 /2014

Le wali de la wilaya d'Adrar représente par Le direction des Equipements Publics de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la prise en charge des travaux de réalisation d'un établissement prévention de 300 Lits à Aouléf.

Lot N° 17 : Climatisation

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national restreint :

Ayant la qualification dans domaine du bâtiment comme activité principale catégorie Trois (03) ou plus dont le code porte sur les activités (335-3540 ou 335-3530 ou 351-3540)

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée au à Quinzième (15) jours jour, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ADRAR. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS

WILAYA D'ADRAR

SOUSSION A NE PAS OUVRIR

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 112 /2014

REALISATION D'UN ETABLISSEMENT PREVENTION DE 300 LITS A AOULEF

LOT N° 17 : CLIMATISATION

A NEPAS OUVRIR

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique:

- 1/-Déclaration à Soucrire. (Remplie et signée et cachetée) .
- 2/-Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés) (photocopie légalisée).
- 3/- Registre de commerce (photocopie légalisée).
- 4/- Avoir la qualification dans domaine du bâtiment comme activité principale catégorie Trois (03) ou plus dont le code porte sur les activités (335-3540 ou 335-3530 ou 351-3540)
- 5/- Casier judiciaire du soumissionnaire datant d'au moins de 03 mois copie originale
- 6/- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH. (Photocopies légalisées)
- 7/- Extrait de rôles de l'année en cours après ou avec échéancier. (Photocopie légalisée)
- 8/-carte d'identification fiscale. (Photocopie légalisée).
- 9/-Déclaration de probité. (Remplie et signée et Cachetée).
- 10/- Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés pour l'année 2013.
- 11/-L'instruction aux soumissionnaires (paraphés, signés et cachetés). Qui doit

obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».

- 12/- Cahiers des prescriptions spéciales et particulières (CPS et CPP)-(paraphés, signés et cachetés). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
- 13/- Liste des projets réalisés avec attestations de bonne exécution de 10 dernière années délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.
- 14/-Planning prévisionnel des travaux.
- 15/- Liste des moyens humains accompagnée des attestations de réussite ou diplômes et Affiliation CNAS en cours de validité.
- 16/- Liste du matériel accompagnée de cartes grises et assurances pour les moyens roulants et factures d'achat ou PV d'Huissier pour le reste, au nom du soumissionnaire dûment Justifiées.
- 17/- NIF.
- 18/- Fiches techniques mettant en évidence les caractéristiques techniques du matériel et équipements proposés.

L'offre financière contenant obligatoirement les pièces suivante :

- 1- La lettre de soumission établie suivant le modèle joint, remplie, signée, datée et cachetée.
- 2-Les bordereaux des prix unitaires rempli, signés, datés et cachetés.
- 3-Le détail quantitatif estimatif rempli, signé, daté et cacheté.

La soumission dont le contenu non conformes aux conditions arrêtées dans le dossier d'appel d'offres citées ci dessus, sera rejetée.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h30 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Adrar adresse près de l'hôtel finance a d'Adrar . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h30 mn »

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisés

Midi Libre n° 2335 - Samedi 22 novembre 2014 - Anep - 157 940

Sinusite, signes cliniques et traitement

La sinusite est une inflammation ou une infection d'un ou de plusieurs des quatre sinus (maxillaire, frontal, sphénoïdal ou ethmoïdal) que comporte le corps humain. Elle entraîne une infection lorsque vous avez le rhume ou après un rhume.



Les personnes qui ont le rhume des foins, qui souffrent d'asthme ou qui sont exposées à de l'air pollué peuvent aussi souffrir de sinusite. Bien que les enfants et les bébés puissent en souffrir, la sinusite est plus courante chez les adultes.

Causes :

Lorsqu'un virus, un champignon (mycose), une bactérie ou une allergie affecte les muqueuses du nez, celles-ci réagissent en s'enflammant et en enflant, provoquant l'obstruction des sinus. Dès lors, le mucus n'est plus drainé normalement, et les virus ou bactéries peuvent se développer rapidement. Les sinusites commencent donc, dans la plupart des cas, par une rhinopharyngite virale qui entraîne une altération des capacités épuratoires de l'appareil cilié nasosinusien et peuvent évoluer vers une authentique sinusite bactérienne. Les sensations de pression que peut ressentir le malade sont dues à la surpression provoquée par l'obstruction des sinus.

Personnes à risque

Certaines personnes sont plus susceptibles que d'autres de contracter une sinusite. Les adultes sont généralement les plus exposés, étant donné que les sinus se forment progressivement jusqu'à l'âge de 12 ans. Il arrive néanmoins que les nourrissons et jeunes enfants soient atteints de sinusite. Les per-

sonnes ayant des antécédents de sinusite courent par ailleurs davantage de risques d'en contracter une à nouveau. Les personnes souffrant d'allergies ou dont le système immunitaire est affaibli (à cause d'une autre maladie par exemple) risquent davantage que d'autres de déclarer une sinusite. Trois autres éléments accroissent les risques de sinusite, les personnes atteintes d'une anomalie congénitale du nez ou des sinus, de polypes nasaux ou de mucoviscidose.

Outre les antécédents médicaux, certains facteurs environnementaux facilitent l'apparition de la sinusite. Il s'agit par exemple de l'humidité ou de la pollution de l'air, le stress ou l'exposition à la fumée de cigarette.

Une carence en magnésium entraîne une déficience en oxyde nitrique, dont une des fonctions est de prévenir les infections dans les cavités du corps, parmi lesquelles les sinus.

La sinusite peut être de deux types

• **Aiguë** : Elle est provoquée dans la plupart des cas par une infection virale du type rhume, elle se soigne en deux ou trois jours. Elle peut également être provoquée par des allergies ou des abcès dentaires.

• **Chronique** : elles est la conséquence d'épisodes infectieux insuffisamment traités et sont souvent favorisées par des facteurs anatomiques ou allergiques.

Signes cliniques

Un diagnostic de sinusite aiguë purulente avec infection d'origine bactérienne peut être posé lorsqu'au moins deux des trois signes ci-dessous sont présents :

- Constance ou augmentation des douleurs des sinus sous les orbites malgré la prise d'un traitement symptomatique pendant au moins 48 heures
- Une douleur unilatérale ou pulsatile qui augmente éventuellement : en fin de journée, la nuit et lorsque la tête est penchée en avant ;
- Une augmentation des écoulements nasaux (rhinorrhée) surtout si ceux-ci sont unilatéraux.

D'autres signes secondaires peuvent conforter le diagnostic, une fièvre persistante au delà de 3 jours et/ou des éternuements, une obstruction nasale, une toux, une gêne au niveau du pharynx s'ils restent plus de 10 jours. Des sécrétions nasales jaunâtres ou verdâtres indiquent souvent une infection d'origine bactérienne. Une diminution ou une perte d'odorat ainsi qu'une mauvaise haleine sont également des symptômes renforçant le diagnostic. Une radiographie n'est utile qu'en cas de doute sur le diagnostic ou éventuellement après un premier échec de traitement par antibiotiques. Le scanner n'est quant à lui indiqué qu'en cas de suspicion de sinusite complexe ou sphénoïdale, cette dernière n'étant pas visible par radiographie. Le recueil des sécrétions par voie endonasale au méat moyen ou par ponction des

sinus est très rarement réalisé mais est indiqué pour des sinusites compliquées, chez le patient immunodéprimé ou ayant reçu une antibiothérapie récente.

Comment traiter une sinusite ?

- Soignez-vous aussitôt que vous attrapez un rhume
- Mouchez-vous doucement et évitez de bloquer l'une de vos narines lorsque vous le faites
- Buvez beaucoup de liquide pour amincir le mucus, lui permettant ainsi de mieux s'écouler
- Ne fumez pas
- Buvez un verre d'eau ou de jus par heure lorsque vous êtes réveillé
- Inspirez de l'air humide. Pour ce faire, vous pouvez prendre une douche ou remplir un évier d'eau chaude et inspirer la vapeur qui s'en dégage
- Prenez un décongestionnant oral ou en vaporisateur nasal, mais n'utilisez ce dernier que pour un maximum de trois jours. Essayez de ne pas prendre de médicament contenant des antihistaminiques
- Pour soulager votre mal de tête, prenez de l'aspirine, de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène. Ne prenez cependant pas d'aspirine ou d'ibuprofène si vous prenez des anticoagulants. Si vous avez des doutes, consultez votre médecin ou un pharmacien
- Si vous sentez que le mucus s'écoule dans votre gorge, vous pouvez vous gargariser avec de l'eau tiède pour prévenir le mal de gorge
- Dormez la tête soulevée.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Évalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires.

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Élabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

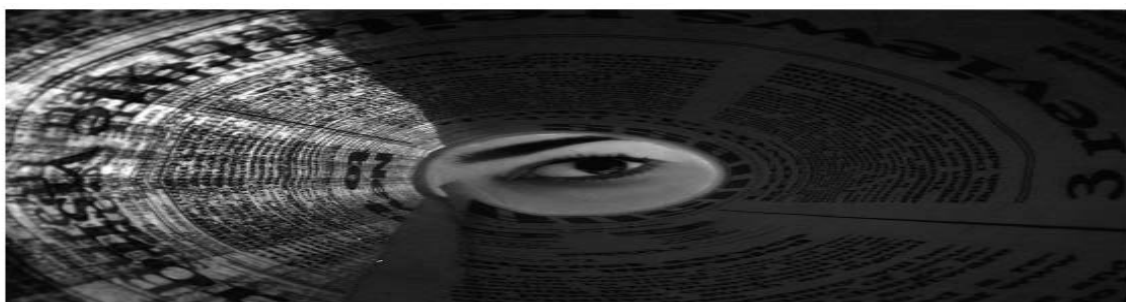
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Spaghettis aux légumes



Ingrédients

500 g spaghettis
3 courgettes
6 gousses d'ail
5 tomates
Thym
Sel, poivre
Un petit peu de purée de piment très léger
Origan

Oignon ciselé

Huile d'olive

Fromage râpé

Préparation

Faire revenir l'oignon dans l'huile d'olive et l'ail ainsi que les tomates coupées en morceaux. Saler, poivrer et laisser revenir.

Ajouter les courgettes coupées en morceaux mélanger, ajoutez les épices l'origan le thym et la purée de piment.

Faire cuire les spaghettis dans une marmite d'eau salée, puis les égoutter et les mélanger à la sauce. Au moment de servir, parsemer de fromage râpé.

Crème à la pêche



Ingrédients

6 pêches bien mûres
400 g de fromage blanc
3 jaunes d'œuf
60 g de sucre fin
1 sachet de sucre vanillé
4 c. à soupe de crème fraîche
Jus de citron
4 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Feuilles de menthe et cerises confites pour décorer

Préparation

Laver les pêches, les couper, ôter les noyaux. Les faire tremper 1h dans 4 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger. Dans un plat, battre les jaunes d'œuf et le sucre. Ajouter la crème fraîche et le jus de citron. Incorporer à la spatule le fromage blanc. Réserver une pêche pour décorer et réduire les autres en purée, les ajouter à la crème. Verser dans des coupes et mettre à refroidir plusieurs heures. Au moment de servir, décorer avec les feuilles de menthe, les cerises et la pêche réservée.

NUTRITION ET BIEN-ÊTRE

Bien conserver et consommer les œufs...

Les œufs font partie des ingrédients toujours présents dans votre réfrigérateur. Mais au fait, faut-il vraiment les mettre au frais ? Et pendant combien de temps ? Voici tout ce qu'il faut savoir pour bien les consommer.

L'œuf dur

Encore dans sa coquille se conserve une semaine, tandis que l'œuf cru hors de sa coquille doit être consommé immédiatement.

Conservation

Conserver les œufs au réfrigérateur ou à température ambiante. Rien ne s'y oppose et, d'ailleurs, vous avez probablement remarqué quand dans les supermarchés, ils ne sont pas entreposés au rayon frais.

Consommation

On considère que les œufs devraient être consommés dans les trois semaines suivant la ponte. Aujourd'hui, la date limite recommandée de consommation figure souvent sur la coquille des œufs.

Savoir si un œuf est encore frais

Voici un petit truc pour connaître son niveau de frai-

cheur : si l'œuf a à peine quelques jours, quand vous le cassez dans le bol ou dans la poêle, le jaune est assez élastique, il ne se casse pas. Quand l'œuf vieillit, l'élasticité diminue et le jaune se casse plus facilement ;

Il est recommandé de laver les œufs avant de les casser :

Cela pour éviter que les bactéries présentes sur la coquille ne se transmettent à la partie de l'œuf que l'on va ingérer. En revanche, ne les lavez pas en rentrant du marché mais plutôt juste avant de les utiliser : le lavage rend la coquille perméable, elle risque de laisser passer les microbes.

De même, mieux vaut ne pas consommer un œuf dont la coquille est fêlée, pour les mêmes raisons que précédemment.

Brun ou blanc à l'extérieur, ce sont les



mêmes à l'intérieur !

Vous l'avez remarqué : il y a les œufs bruns-roses et il y a les œufs blancs. Pourquoi donc ? Quelle différence ? A l'intérieur, absolument aucune. En ce qui concerne la coquille, seule la couleur change... En fonction de la race de la poule, tout simplement. Mais les propriétés de l'œuf lui-même restent exactes-ment les mêmes.

Attention : une fois que

l'œuf est cassé, il faut le consommer ou le cuire tout de suite. Un œuf cru ne doit jamais séjourner dans le frigo ou sur le comptoir de la cuisine : il est très sensible aux salmonelloses, qui provoquent des intoxications alimentaires, toujours désagréables et potentiellement graves.

AU JARDIN

Avoir un beau géranium

Le géranium enchante nos jardins et terrasses durant tout l'été. La plantation et le rempotage, l'entretien et la taille, vous permettront d'améliorer considérablement la floraison.

Plantation du géranium, en bacs et jardinières

Vous pouvez planter le géranium en cette saison. Lors de la plantation en jardinières, utilisez du terreau, de préférence spécial géranium. Respectez une distance de 30 cm entre chaque plante.

Multiplication

Cette plante se multiplie facilement par bouturage ou par semis sous abri.



Le travail de bouturage commencera en été par prélèvement des boutures sur les pieds-mères ou au printemps à la reprise de la végétation.

Taille et entretien

Supprimez les fleurs fanées au fur et à mesure, car elles puisent inutilement dans les réserves du géranium.

Les feuilles jaunes sont cou-

rantes sur les géraniums, supprimez-les au fur et à mesure.

Attention, cela peut aussi être lié à un excès d'eau. S'il y en a beaucoup, attendez que le sol soit sec avant d'arroser avec de l'engrais organique.

L'engrais géraniums est particulièrement conseillé pour cette plante si vous souhaitez améliorer la floraison. Il faudra également penser à arroser régulièrement, surtout s'ils sont en plein soleil car le géranium réclame beaucoup d'eau.

A noter

Afin de stimuler la floraison, apportez de l'engrais liquide organique spécial géranium au début du printemps et renouvelez l'opération au début de l'été.

Astuces

Traiter un chèvrefeuille



Les feuilles de votre chèvrefeuille jaunissent puis finissent par tomber. Un excès d'eau, un sol mal drainé et froid en est sûrement la raison. Taillez le après la floraison pour le remettre en forme.

Protéger les arbres fruitiers des oiseaux



Accrochez sur vos arbres fruitiers quelques vieux CD en passant une ficelle dans le trou pour qu'ils puissent tourner avec le vent. Au soleil, ça brille et ça fait fuir les oiseaux.

Des parasites dans un pot



Afin de les faire fuir, faites une décoction de tabac, avec un dé à coudre d'alcool à brûler. Badigeonnez cette préparation sous le dessous des feuilles.

Désherber à la patate



Verser l'eau de cuisson de vos pommes de terre sur les endroits à désherber, elle a le pouvoir de tuer les mauvaises herbes.

Mots Fléchés N°1681

paques de plage vendeuse de sacs	↓	trimerais répudiera	↓	types de religions pronom relatif	↓	boquin rigolo en outre	↓	prit fin état européen	↓	détour- nés du droit chemin	↓	postes avancés	↓
conclu- sions épais- seur	→									habille	→	patron des orfèvres	↓
personne riaise étaieras ton gran	→			concur- rence suppor- tera	→		alterne les semis objet de cuisinier	→		faux brillant	↓		
petit véhicule sur rail	→	plein sauvé du naufrage	→		élimine- ras image sacrée	→	plus haut que la vague sujet	→		rognon mauvais cheval	→		variante chimique
côté du soleil levant	→	quintes- sence palperas	→			pièces à homards rassem- blés	→	léger problème ventilent	→		voisine de Dijon coordi- nation	→	
supports de cables	→		animaux antiques jupes de ballet	→						signal de départ genre de mouette	→		sanje
normale	→									propulsé	→		
lacha un vent	→									signe nordique	→		
entiché	→									beau- coup équipes sportives	→		
													réunion dangereuse
				rapport de cercle suis au courant	→		éteints munis- sais	→					
boucliers de cou- rutières	→	affermit voleur	→					mauvais sujet grandes quantités	→			fourgon d'étalon	→
			met k.o.	→							discerné espace verdo- nant	→	
inquié- teras	→	séjour de rivière bon dormeur	→	combattit	→		amoncel- lement aigle des mers	→		terme d'échec pages de canards	→		
										vase de défunt courageux scénique	→		
renvoi	→				sorte de confiture en ma- tière de	→						avant midi	→
claudique	→					cours de Grenoble	→				il va len- tement au Brésil	→	
saleté	→							clé pour Ali Baba	→				

SUDOKU

N°1681

SOLUTION SUDOKU

N°1680

SOLUTIONS MOTS
FLECHES N°1680

8			6	1	2		
		5	4				
		1			5		9
7	2		8			5	
1							4
	3		5			1	8
4		3				8	
			7		4		
		9	4	3			2

8	3	2	9	1	4	6	7	5
9	5	1	6	3	7	2	8	4
4	6	7	2	5	8	1	3	9
1	4	9	3	2	6	7	5	8
5	2	3	8	7	9	4	1	6
7	8	6	1	4	5	9	2	3
2	9	4	5	8	1	3	6	7
6	1	8	7	9	3	5	4	2
3	7	5	4	6	2	8	9	1

•	M	•	A	•	N	•	A	•	L	•	B	•	G
C	O	N	T	R	E	I	N	D	I	Q	U	E	R
•	R	A	R	E	•	A	R	B	U	S	T	E	
C	A	V	E	S	•	C	L	O	R	E	•	A	L
•	L	I	S	E	R	E	•	P	E	T	A	L	E
A	I	R	•	R	A	D	E	•	M	E	N	A	•
•	S	E	R	V	I	E	T	T	E	•	E	G	O
C	A	S	E	E	•	R	A	I	N	U	R	E	S
•	T	U	R	E	•	P	E	T	R	I	•	S	
K	I	D	N	A	P	P	E	R	•	N	E	V	E
•	O	U	I	•	U	T	•	C	L	E	•	A	U
A	N	C	R	E	R	•	R	E	U	S	S	•	
•	•	T	E	L	E	V	I	S	E	•	U	N	E
C	H	I	N	E	R	E	Z	•	T	A	R	E	•
•	A	L	T	I	E	R	•	O	T	E	S	•	M
P	L	I	•	S	N	•	P	R	E	D	I	R	A
•	E	T	E	•	T	A	I	E	•	E	T	A	T
F	I	E	L	D	•	C	R	E	T	•	A	M	E
•	N	•	B	O	I	R	A	•	E	V	I	E	R
D	E	C	O	L	L	E	T	E	S	•	R	U	A
•	S	O	T	S	•	S	E	N	T	I	E	R	S

Étudier les Moqui Marbles pour comprendre l'environnement de Mars

Il existe dans certaines régions de l'Utah aux États-Unis, des pierres extrêmement surprenantes. Composées de plusieurs éléments chimiques solidifiés ensemble, ces roches sont plus généralement connues sous le nom de Moqui Marbles.

Elles sont associées au "Navajo Sandstone" ou grès de Navajo, une formation géologique de couleur crème, qui compose les montagnes sacrées situées au sud de l'état. Ces pierres doivent leur dénomination à leurs formes plus ou moins sphériques, "marbles" voulant dire "billes" en anglais, ainsi qu'au nom du peuple indien "Moqui", qui les utilise. Il s'agit de concrétions composées d'un cœur de sable aggloméré recouvert par une coque dure couleur chocolat. Cette coque est constituée d'hématite, un minéral fait d'oxyde de fer.

Des concrétions similaires découvertes par Opportunity sur Mars

Les Moqui Marbles se retrouvent la plupart du temps jonchant le sol. A l'origine encastrées dans les affleurements des grès de Navajo, elles sont libérées lorsque le vent et l'eau érodent la roche plus tendre. Durant des décennies, ces pierres ont été simplement considérées comme des curiosités géologiques. Il a fallu attendre les années 2000 pour percer une partie du mystère grâce à *Opportunity*. En voyage sur Mars, le robot explorateur a découvert l'existence de concrétions similaires sur Mars, stimulant ainsi de surcroît l'intérêt des chercheurs pour celles présentes sur Terre. Surnommées "mar-



tian blueberries", ou myrtilles martiennes, les sphères provenant de la planète rouge sont en tout point similaires à leurs homologues minéraux terrestres. Riches en fer, elles seraient apparues à certains endroits sous l'effet de la précipitation de l'eau qui, en s'infiltrant à travers la roche, aurait provoqué la formation de masse compacte. Les astronomes et géologues s'accordent à dire que leur formation remonte à des millions d'années, lorsque l'environnement martien était suffisamment chaud pour accueillir de l'eau liquide.

Deux générations de Moqui Marbles

De nombreuses études ont ainsi été menées sur les Moqui Marbles afin d'identifier d'éventuels indices allant dans le sens d'une vie microbienne sur Mars. L'une d'entre elles s'est récemment attardée sur

l'âge des pierres et est parvenue à des conclusions tout à fait surprenantes. Selon les résultats, les sphères terrestres n'auraient pas plus de 25 millions d'années. Un fait pour le moins inattendu si l'on considère que les grès de Navajo ont plus de 190 millions d'années. Certaines de ces billes présenteraient même une coque d'hématite vieille de "seulement" 300.000 ans. Les données suggèrent ainsi deux périodes de formation des Moqui Marbles : entre 20 et 25 millions d'années puis entre 200 et 300.000 ans. Cette dernière génération correspond exactement à la période à laquelle le fleuve Colorado a commencé à traverser les grès de Navajo, modifiant certainement le réseau des eaux souterraines de la région.

De l'eau, du vent et des bactéries ?

Les chercheurs soupçonnent certaines bactéries d'intervenir dans le processus de concrétion des billes et plus précisément dans l'étape de transformation de la sidérite, un minéral composé de carbonate de fer, en hématite. Si cela est confirmé, cela voudrait dire que la planète rouge a peut-être elle aussi abrité il y a des années, des formes de vie microbienne. Ces formations "représentent réellement un record de comment l'eau a déplacé la roche il y a des millions d'années, et la prochaine génération peut les utiliser pour comprendre l'eau et la vie sur d'autres planètes", a expliqué à *LiveScience* Marjorie Chan, co-auteur de la nouvelle étude et géologue à l'Université d'Utah.

A quoi ressemblerait la Terre vidée de ses habitants ?

Privée de l'humanité et de ses activités, la planète Terre changerait rapidement d'aspect. Mais que se passerait-il exactement ? C'est la question à laquelle les documentalistes du programme *Earth Unplugged* ont tenté de répondre. L'extinction de l'espèce humaine est un thème inspirant, abordé et décliné dans de nombreuses œuvres de science fiction. La problématique est en effet légitime si l'on considère que la moitié de la faune terrestre a diminué en seulement quelques décennies. Mais à quoi ressemblerait vraiment notre planète si l'Homme rejoignait tout d'un coup la liste des espèces éteintes ? C'est la question à laquelle tente de répondre une vidéo mise en ligne. En effet, avec ses multiples activités, l'Homme exerce une influence certaine sur son

environnement. Sa disparition entraînerait donc de vastes changements dans la flore comme dans la faune. La vidéo évoque point par point les conséquences de la fin de l'humanité et de ses activités sur les écosystèmes.

Des espèces qui s'éteindraient peu à peu

Contrairement à ce qu'on serait tenté de penser, la disparition de l'homme ne serait pas une bonne nouvelle pour tout le règne animal et végétal. En effet, le destin de certains spécimens dépend directement ou indirectement de l'homme. Ainsi, ils diminueraient peu à peu voire même seraient poussés jusqu'à l'extinction. C'est notamment le cas des poux et des cafards par exemple. De même, la disparition de l'activité humaine

pousserait irrémédiablement la population de rats mondiale à diminuer, faute de disposer d'une source de nourriture abondante comme c'est le cas aujourd'hui. Et les animaux de compagnie comme les chiens ou les chats alors ? Eh bien, il retournerait naturellement à l'état sauvage, retrouvant certains caractéristiques qu'ils auraient perdu avec la domestication. "Le biologiste E. O. Wilson pense que si les chevaux arrivaient à survivre sans notre aide, ils retourneraient génération après génération à leur état primaire, sauvage comme l'étaient leurs ancêtres", explique la vidéo. Et selon les spécialistes, la même chose pourrait bien arriver aux légumes également.

La nature reprend le dessus
Par ailleurs, les infrastructures con-

struites par les humains ne résisteraient pas longtemps, sans maintenance, aux conditions météorologiques.

Le gel et le dégel de l'hiver finirait par détruire le béton des routes, des ponts et des bâtiments. Petit à petit, les végétaux prendraient le dessus sur ces paysages urbains et les animaux pourraient finalement commencer à élargir leurs habitats.

Si l'idée de la fin de l'humanité et de tout ce qui lui est liée sur Terre vous attriste, vous pouvez vous consoler en vous disant que certains éléments témoins de cette ère continueront très certainement à persister dans le temps.

C'est le cas notamment des satellites qui poursuivront inlassablement leur voyage dans l'espace.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Thermomètre fahrenheit

Inventeur : Isaac Newton

Date : 1671

Lieu : Angleterre

Les étoiles fascinent l'Homme depuis la nuit des temps. Il a toujours cherché à savoir comment elles fonctionnaient, elles qui lui offraient lumière, elles qui lui servaient de boussole, elles qui le faisaient tout simplement rêver. Le télescope, inventé par Isaac Newton en 1671, est l'un des outils les plus aboutis pour comprendre l'espace et nous rapprocher de ces inaccessibles contrées !



www.sirscience.com

ES SIMPSON HOMER LE GRAND

20h45



Lenny et Carl, les collègues de Homer, ont un comportement étrange. Homer, intrigué, décide de les suivre après le travail. Il les observe tandis qu'ils pénètrent dans un sinistre temple, où ils participent à une étrange cérémonie, en compagnie de Moe, du chef Wiggum, et de quelques autres. Aussi intrigué qu'excité, Homer fait savoir qu'il désire lui aussi faire partie de cette société secrète

DU SCHMILBLICK AUX RESTOS DU COEUR, LA FOLLE HISTOIRE DE COLUCHE

22h30



Dans les années 1970, Coluche impose son style à travers de nombreux sketches qui bousculent la société française à grands coups de caricatures acerbes. L'humoriste devient rapidement le comique controversé qui allait marquer tout une époque de son empreinte. Coluche fut capable du meilleur comme du pire tout au long de sa carrière, des sketches cultes à la création des Restos du cœur en passant par sa candidature à l'élection présidentielle et une carrière au cinéma récompensée par un César. De nombreux proches comme son fils Marius, le musicien Xavier Thibault, Martin Lamotte, Michel Boujenah ou encore Philippe Gildas racontent la vie de Coluche

ALCALINE, LE CONCERT JULIEN DORÉ

20h45



«Alcaline, le concert» met à l'honneur un artiste phare de la scène musicale actuelle pour une véritable création de 80 minutes, avec des duos improvisés. Après M, Christophe Maé, Ben l'Oncle Soul et Gaëtan Roussel, entre autres, c'est au tour de Julien Doré, révélé en 2007 par sa victoire dans l'émission «Nouvelle Star», d'enflammer la scène du Trianon et d'offrir un moment unique devant un public enthousiaste

COMMISSAIRE MAGELLAN REFLETS DE CRISTAL

22h40



Camille Delattre, héritière d'une cristallerie de prestige, revient quelques jours en France afin de renouer les liens avec sa famille après vingt ans d'exil. La jeune femme est assassinée dès son arrivée dans le pays, un morceau de statuette dans la main. Dès lors Magellan est persuadé que sa mort est liée aux véritables raisons de son retour à Saignac. A-t-elle été tuée par son amant New-Yorkais qui l'a suivie jusqu'ici ? Par des faussaires dont elle aurait découvert le trafic ? Ou par le créateur de la statuette en cristal avec lequel elle semblait entretenir des liens très anciens ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE CANAL DE PANAMÁ

20h50



Les Français entreprennent la percée du canal de Panamá en 1880. Mais dépassés par l'ampleur de la tâche et décimés par les maladies tropicales, ils renoncent avant d'avoir achevé le chantier, laissant derrière eux un marasme financier sans précédent. Les Américains relèvent le défi et terminent la construction du canal en 1914, quelques mois avant le début de la Première Guerre mondiale. Le prix à payer pour couper l'isthme qui sépare les deux Amériques a été considérable : dix ans de travaux épuisants, 350 millions de dollars qui ont pesé lourdement sur le budget fédéral, et la perte de plus de 5 000 vies humaines - sans compter le bouleversement de l'équilibre naturel

FORT BOYARD

20h45



Teddy Riner et ses acolytes débarquent au Fort dans le but de s'emparer du célèbre trésor en pièces d'or et de rapporter ainsi des fonds pour l'association Magie à l'hôpital, qui réalise bénévolement des spectacles de magie pour des enfants hospitalisés et leurs familles en relation avec les équipes médicales. L'équipe de Teddy Riner se compose de Rio Mavuba, footballeur ; Booder, humoriste ; Marlène Mourreau, meneuse de revue ; Caroline Costa, chanteuse et animatrice ; Alexandre Pesle, humoriste et scénariste

NCIS : LOS ANGELES JOUR ZÉRO

20h50



Un ami d'Eric Beal, expert dans les failles de programmes informatiques appelées «jour zéro», est pris pour cible dans son appartement. Le NCIS doit déterminer si la faille trouvée dans le système de guidage des missiles russes constitue un problème de sécurité nationale. En Afghanistan, Kensi, retenue captive par les rebelles, entre enfin en contact avec Jack, qu'elle croyait mort depuis 9 ans

DANSE AVEC LES STARS LA DEMI-FINALE

20h50



Aux côtés de danseurs professionnels, des personnalités sont confrontées à un art qu'elles ne maîtrisent pas : la danse de couple. Après huit semaines de compétition, voici venu le moment de la demi-finale. Elle opposera les quatre couples encore en lice. Ils n'auront que quelques minutes pour convaincre les juges - Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et M Pokora - toujours plus exigeants. Les candidats présents, éprouvés par des semaines d'efforts, n'auront pas le droit à l'erreur. Qui se qualifiera pour la grande finale de «Danse avec les stars» ?

MIDI
Quotidien national d'information - «Le Midi Libre»

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarh : 02100007130000214 cde 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Gwen Stefani

amie des paparazzis !

Gwen Stefani a su tirer le meilleur parti des photographes qui la suivent partout. "Même s'ils sont vraiment embêtants, c'est vraiment sympa d'avoir toutes ces belles photos de famille !" avoue-t-elle.



Louisy Joseph

elle participe
à Danse vec les stars

Louisy Joseph est candidate à la cinquième saison de l'émission Danse Avec Les Stars qui débutera dans quelques jours sur TF1. Avant de faire une carrière solo, Louisy Joseph s'appelait Lydy.

Romeo Beckham

mannequin chic
pour Burberry

Chez les Beckham, la mode est une histoire de famille ! La preuve avec Romeo, fils de David et Victoria, qui prête son visage à la marque Burberry. Une nouvelle expérience pour le jeune garçon de 12 ans...



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h55
Dohr	12h34
Asr	15h16
Maghreb	17h41
Icha	19h03

SELON LA MARINE ITALIENNE

Un millier de migrants sauvés en Méditerranée en 24 heures

La Marine italienne a secouru en mer un millier de personnes qui tentaient de rejoindre l'autre rive de la Méditerranée, au cours des dernières 24 heures, ont annoncé jeudi les autorités maritimes italiennes. La Marine italienne est parvenue mercredi soir à donner secours à des centaines de candidats à l'immigration clandestine, après 24 heures d'efforts. L'opération a concerné d'abord un navire marchand qui transportait "plus de 600 migrants, dont des femmes et des enfants, dont des bébés de quelques mois". Ce bateau de presque 100 mètres de long, ballotté par de fortes vagues parce que ses moteurs ne fonctionnaient plus, avait été repéré mardi par un hélicoptère militaire. Après que des experts militaires italiens soient montés à bord pour tenter en vain de réparer les moteurs, un patrouilleur italien a remorqué l'embarcation en panne jusqu'au port sicilien d'Augusta. Les garde-côtes italiens ont expliqué ensuite dans un communiqué avoir secouru près de 400 personnes mercredi.



Appelés à l'aide, dans la matinée, par téléphone satellitaire par des personnes à bord d'un canot pneumatique au large des côtes libyennes, ils ont trouvé sur leur route deux autres embarcations en détresse et ont récupéré 283 personnes au total.

Un bateau de pêche a ensuite signalé aux garde-côtes avoir vu une embarcation naviguer tous feux éteints vers les côtes itali-

ennes, à une dizaine de kilomètres au sud de la Sicile.

L'intervention a permis de secourir 110 migrants, qui ont affirmé être Syriens, Afghans et Irakiens, et d'arrêter trois passeurs présumés de nationalité ukrainienne.

Le week-end dernier, les secours maritimes italiens étaient déjà venus en aide à environ

2.500 migrants à bord de plusieurs bateaux en détresse entre la Libye et la Sicile.

Depuis l'été 2013, l'Italie est confrontée à des arrivées massives sur ses côtes -- une moyenne de 400 par jour environ --, qui se sont encore accentuées avec la mise en place de l'opération de secours "Mare Nostrum" après deux naufrages dramatiques en octobre de la même année.

L'opération militaire et humanitaire financée par l'Italie "Mare Nostrum", qui a pris fin le 1er novembre, faute de financement européen, avait permis de sauver en un peu plus d'un an 150.000 personnes en Méditerranée. Mais la fin annoncée de "Mare Nostrum", qui cède progressivement la place à Triton et l'arrivée du mauvais temps n'ont pas mis fin aux tentatives de traversée.

Lancée début novembre, Triton est une autre opération navale aux frontières de l'Europe qui sera soutenue par huit pays à savoir la France, l'Espagne, la Finlande, le Portugal, l'Islande, les Pays-Bas, la Lituanie et Malte.

SAHARA OCCIDENTAL

Le président du CNDH marocain sévèrement interpellé

Des eurodéputés ont interpellé jeudi, le président du Conseil national des droits de l'homme marocain (CNDH), sur la situation des droits humains dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc, a-t-on appris de source européenne, à Bruxelles.

Intervenant devant les membres de la sous-commission des droits de l'homme au Parlement européen, le président du CNDH, Driss El Yazami a été "sévèrement" interpellé par des députés européens sur la "situation calamiteuse" des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, a-t-on précisé. Parmi les griefs rappelés par les eurodéputés ont figuré la "tragédie sanglante" de Gdiem Izik en 2010, le décès du militant sahraoui, Hassan al Wali, sous la torture, l'isolement des prisonniers d'opinion qui n'ont pu être visités, y compris par des députés européens et les mauvais traitements qui leur sont infligés. En outre, la fermeture de l'accès aux territoires sahraouis occupés aux

parlementaires et aux journalistes dont les derniers furent ceux de la BBC, les dénis et les restrictions continues à la liberté d'association, d'expression et de réunion pour les citoyens sahraouis favorables à l'autodétermination, ont été autant de faits sur lesquels se sont appuyés les eurodéputés pour lancer une série d'"interpellations véhémentes" sur le contexte fortement dégradé et les violations répétées des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

Sur ces points, le représentant marocain a tenté "vainement" d'établir un "distinguo artificiel", vite récusé par les eurodéputés, entre les aspects politiques et l'approche des droits de l'homme en ce qui concerne le Sahara occidental. L'intervenant, contraint de reconnaître un "usage disproportionné" de la force à Layoune occupée, a refusé "obstinément" de répondre sur l'hostilité du gouvernement marocain à l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme et en s'enfermant jusqu'à

reconnaître, que ces territoires sont disputés "internationalement". Certains députés qui se sont déclarés "indignés" par les "réponses biaisées" et "non satisfaisantes" sur la question du Sahara occidental, ont remis en cause l'utilité même des antennes régionales du CNDH dans les territoires occupés dont la mission véritable semble être de "suivre" et de "noyauter" les activités des partisans de l'indépendance.

Les interventions des représentants des ONG internationales ont mis en évidence le "décalage impressionnant" entre les déclarations d'intention et la réalité sur le terrain et où l'absence de contrôle judiciaire, l'impunité des forces de répression marocaines, l'usage "irrationnel et disproportionné" de la violence, la répression et les "mauvais traitements" au Sahara occidental, les "entraves sérieuses" à la liberté de manifestation et de réunion font qu'au Maroc la culture de l'autorité prime sur la culture démocratique.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'ONU appelle à des mesures respectueuses des droits de l'homme

Le Conseil de sécurité de l'ONU a souligné, à l'issue d'une réunion mercredi soir, la nécessité "d'améliorer la visibilité et l'efficacité des Nations unies dans la lutte contre la propagation des idéologies extrémistes violentes qui favorisent le terrorisme", en appelant à des mesures antiterroristes "respectueuses des droits de l'homme". Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a estimé, lors de la réunion consacrée à l'antiterrorisme, que "les moyens militaires seuls ne permettaient pas de venir à bout de l'extrémisme", tout en appelant à "des mesures antiterroristes respectueuses des droits de l'homme". "Nous devons continuer à réfléchir aux conditions qui permettent à l'extrémisme de prospérer. Mais affronter ces défis en les envisageant uniquement du point de vue militaire a déjà montré ses limites", a déclaré M. Ban. Le SG de l'ONU a également prévenu que "cibler" les communautés musulmanes au nom de l'antiterrorisme était à même de provoquer des "abus immoraux et contre-productifs". Pour sa part, la ministre australienne des Affaires

étrangères, Julie Bishop, qui présidait la réunion, s'est prononcée pour que les Nations unies nomment un envoyé spécial chargé de mettre sur place un front "commun et efficace" pour lutter contre l'extrémisme. Cet envoyé spécial serait par exemple chargé de prodiguer des conseils aux gouvernements à travers le monde et de les aider à se doter d'une "stratégie médiatique et numérique efficace pour faire face aux jihadistes". Cette réunion de suivi avait été convoquée pour évaluer les effets d'une résolution adoptée en août, destinée à endiguer le flot des combattants étrangers qui rejoignent les rangs de l'EI et à "couper les sources de financement des jihadistes".

La réunion du Conseil de sécurité s'est tenue à l'heure où les Etats-Unis et une coalition internationale qu'ils dirigent bombardent des positions de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) en Irak et en Syrie, dans le but d'anéantir ce groupe terroriste auteur de violences sanglantes et d'enlèvements dans ces deux pays.

Ooredoo sponsor exclusif du start-up "Week-end Annaba"

Poursuivant sa stratégie de promotion de l'esprit d'initiative et d'innovation chez les jeunes Algériens, Ooredoo est le sponsor exclusif du start-up "Week-end Annaba" qui se tient du 20 au 22 novembre 2014 à Annaba. Organisé par Otaku Events, en collaboration avec le Global entrepreneurship week, cet événement réunit plus de 80 participants entre développeurs, designers, juristes, innovateurs et étudiants. Les participants à cet événement seront amenés à relever un défi entrepreneurial, à savoir constituer une équipe autour d'une idée et créer leur start-up en un temps record. Les équipes constituées présenteront à la fin du week-end leurs projets devant un jury composé d'entrepreneurs confirmés, d'investisseurs et de représentants du sponsor et des partenaires. Par ailleurs, Ooredoo assurera aux trois premières équipes gagnantes un accompagne-

ment dans une phase de pré-incubation dont l'objectif est de valider la faisabilité technico-économique de leurs projets et la transformation de leurs idées en projets d'entreprise. La première start-up gagnante participera à la demi-finale de la compétition tStart, dans son édition 2014. L'événement vise à aider les jeunes entrepreneurs à créer leur propre start-up en s'appuyant sur les conseils d'experts, l'inspiration des speakers et des intervenants tout en bénéficiant de la grande visibilité qui leur sera offerte grâce à cet événement Ooredoo soutient cette manifestation afin de participer de façon efficiente à initier les jeunes algériens à l'entrepreneuriat et leur permettre de développer leur potentiel. A travers cette participation Ooredoo entend soutenir les jeunes créateurs et les accompagner à matérialiser leurs idées innovantes et à créer leur start-up en Algérie.